

# JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Bureaux des Annonces

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité  
15-17, rue de la Corraterie, 15-17 - GENÈVENombreuses succursales, agences  
et correspondants en Suisse et à l'EtrangerLa ligne de 6 points Fr. 0.60  
Réclames : la ligne de 7 points Fr. 2.—

GENEVE, 19 mai 1921

## La réorganisation des C. F. F.

Le projet de réorganisation des C. F. F., que le chef du Département des chemins de fer, M. Haab, a élaboré et que nous avons analysé la semaine dernière, sera soumis à la fin de ce mois à des experts. En attendant les débats auxquels il va donner lieu dans les commissions extraparlementaires puis parlementaires, l'opinion publique s'en occupe en sens divers.

Les premiers qui aient pris la parole sont ceux qui sont ou qui se croient menacés par la réduction de cinq à trois du nombre des arrondissements. Bien que le projet ne délimite pas encore les nouveaux arrondissements et n'en fixe pas le siège, on croit en général que les sièges de Bâle et de St-Gall seraient supprimés. Les Bâlois et les Saint-Gallois se sont immédiatement émus et ont protesté. D'autre part, on a laissé entendre qu'il serait possible d'accorder à ces deux villes certaines compensations en leur attribuant d'autres bureaux.

Nous souhaitons qu'il puisse être donné satisfaction aux vœux des Bâlois et Saint-Gallois. Mais ce n'est pas du point de vue des intérêts régionaux que nous voulons examiner le projet Haab. Quelle que soit la réforme proposée, il est évident que si elle est un peu radicale, elle menacera certaines situations acquises. Ce qu'il faut se demander, c'est si le projet réalisera des améliorations sérieuses dans l'intérêt général du pays.

C'est là ce que les experts et après eux le Conseil fédéral et les Chambres devront examiner de près. Nous n'avons pas la prétention de formuler dès maintenant un jugement motivé. Mais nous devons constater que le projet Haab, dont la tendance fondamentale est la simplification, produit en général une heureuse impression sur le public.

De toutes parts on est arrivé à la conclusion que notre administration des chemins de fer est beaucoup trop compliquée. — Avec un réseau de moins de trois mille kilomètres, les chemins de fer fédéraux ont à leur tête une direction générale qui était normalement de cinq directeurs, avec un conseil d'administration de cinquante-cinq membres — tout un Parlement, — une commission permanente, et un nombreux personnel. En outre, chacun des cinq arrondissements a à sa tête une direction de un à trois membres et un conseil d'arrondissement d'une vingtaine de délégués. Ces états-majors considérables constituent une charge sensible pour le budget si obérit des C. F. F. et, loin d'accélérer la marche des services, elle la ralentit et la complique bien au contraire.

Tout ce que l'on pourra faire dans le sens d'une simplification de ces services et d'un allègement de ces charges sera, nous en sommes persuadés, bien accueilli de la grande majorité de la population, malgré les résistances inévitables des milieux intéressés. Et cela d'autant plus que, si elle simplifie et économise dans les régions supérieures, l'administration sera d'autant mieux placée pour faire régner du haut en bas de l'échelle les principes de travail productif intense et de stricte économie qui sont indispensables non seulement au rétablissement de l'équilibre financier, mais à la réduction future des tarifs.

Il ne faut pas oublier en effet que les tarifs actuels sont absolument anormaux, soit pour les voyageurs soit pour les marchandises, et ont déjà eu pour effet de ralentir sensiblement le trafic. Le but de notre administration ferroviaire doit être de les diminuer de nouveau aussi tôt que possible. Mais ce but ne peut être atteint que par l'élimination des branches gourmandes, des doubles emplois et des dépenses superflues dans tous les domaines.

Quant au fédéralisme, on aurait grand tort de l'opposer à la simplification du vaste organisme bureaucratique qui régit les C. F. F. Tant que les chemins de fer seront entre les mains de l'Etat, les cantons auront leur mot à dire aux Chambres fédérales dans toutes les questions importantes qui les concernent. Nous ne pensons pas que l'existence d'un véritable parlement ferroviaire, tel que le conseil d'administration actuel, y ajoute quoi que ce soit. Et quant à la représentation des cantons dans les conseils d'arrondissements, elle subsiste avec le projet Haab. Qu'il y ait trois ou cinq arrondissements, cela peut être assez indifférent aux cantons.

L'essentiel est d'aboutir à une réforme véritable. C'est là, croyons-nous, l'intention sincère de M. le conseiller fédéral Haab et nous espérons qu'il aura l'énergie de la réaliser contre les nombreuses résistances qu'il devra vaincre. Il ne faut pas oublier que l'initiative

Paraît le soir et le matin

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste moyennant un supplément de 20 centimes.

Rédaction, Administration et Imprimerie

5-7, Rue Général-Dufour. Tel. Général 3965

ABONNEMENTS

	1 mois	8 <sup>me</sup>	6 <sup>me</sup>	1 an
Suisse .....	3.50	8.50	16	28
Etranger (y compris) .....	5. -	14. -	22	40

Chèque postal I. 683

(SUISSE) le numéro : 15 c.

réclamant la remise de l'exploitation des C. F. F. à une compagnie fermière est sur le tapis. Elle peut avoir l'excellent résultat d'agir comme un stimulant. Une réforme insuffisante des C. F. F. ou, plus encore, l'échec de toute réforme amènerait un fort courant d'eau sur le moulin de ceux, déjà très nombreux, qui pensent que l'Etat est incapable de se réformer lui-même.

Pour nous, nous avons toujours été adversaires des chemins de fer d'Etat et nous devons constater aujourd'hui que les prévisions des ennemis du rachat se sont réalisées bien au delà de tout ce qu'on aurait pu craindre. Mais, maintenant que ces chemins de fer existent, nous espérons que leurs promoteurs et leurs partisans arriveront à les réformer. La prospérité du pays tout entier et celle des finances publiques sont en effet intimement liées à une exploitation intelligente et économique de nos moyens de transport.

## Chronique zuricoise

Rabindranath Tagore à Zurich. — Les écrivains à la Bonninière. — Le centenaire de Zofingue.

Zurich, 17 mai.

Rabindranath Tagore a produit une aussi grande impression à Zurich qu'à Genève. Nous avons eu d'abord le rare plaisir de l'entendre réciter un choix de ses poésies à une réunion intime du Club littéraire. Dans la langue sonore du Bengale, il nous a dit, ou plutôt chanté un hymne national hindou, dont la mélodie nous a rappelé celle des *pesmas* yougoslaves. C'est un appel à l'indépendance du pays, sous la forme d'une prière à la divinité tutélaire. Les mots : « Victoire, victoire, victoire à toi » reviennent comme un refrain répété avec un enthousiasme mystique.

On sent bien quels sont les sentiments intimes de Tagore. Il espère avec passion la libération et la grandeur future de la patrie hindoue. Mais il s'abstient de toute propagande politique directe. La violence lui repugne; elle ne peut, à ses yeux, faire aucune œuvre durable. Il met toute sa confiance dans l'Esprit. C'est précisément le sens du roman *la Maison et le monde*, dont M. Roger Corbaz vient de nous donner à la librairie Payot une excellente traduction française. Et c'est aussi l'enseignement des deux conférences que Tagore a faites à Zurich, la première sur les religions populaires de l'Inde, la seconde sur les relations de l'Orient et de l'Occident.

En traitant ce dernier sujet qui lui tient particulièrement à cœur, Tagore a paru pour quelques instants sorti de cette attitude de calme bouddhiste et de majestueuse sérénité dont il ne se dépare que rarement. Sa voix, qui a souvent des inflexions caressantes et presque enfantines, est devenue subtilement mordante et véhément. Et il a prononcé un véritable réquisitoire contre l'Occident, contre sa civilisation mécanique et matérialiste, contre son culte de la Force. L'Europe a abusé de sa supériorité militaire. Elle a vécu en parasite aux dépens des races qu'elle estimait inférieures, parce qu'elles étaient plus faibles. Ou elle prenne garde au réveil des faibles et à leur revanche possible. La seule chose qui puisse sauver le monde, c'est un retour à une religion d'amour, à un idéal de fraternité entre tous les hommes et toutes les races de la terre.

Dans l'état actuel de l'Europe, de telles paroles ne sont certes pas déplacées, et le poète hindou a eu raison de venir rappeler aux soi-disant chrétiens d'Europe ce qu'ils devraient être et ce qu'ils ne sont pas. Puisse-t-il ne pas être la « voix criant dans le désert ».

\*\*\*

Ainsi que je vous l'ai déjà écrit, la Société des écrivains suisses a entrepris de constituer un fonds destiné à avancer aux meilleurs auteurs nationaux les sommes nécessaires pour qu'ils aient le loisir d'écrire des œuvres mûries et écrites avec le soin voulu. L'idée a été très favorablement accueillie à Zurich surtout, et l'on a pu déjà réunir une somme importante. Il semble vraiment que nos confédérés comprennent mieux que les Suisses romands leur devoir d'encourager d'une manière efficace les écrivains du pays.

Plusieurs réunions ont été organisées au bénéfice de cette œuvre intéressante. On a vu les meilleurs poètes zuricois, ayant à leur tête Mlle Nany von Escher, monter crânement, pour réciter leurs vers, sur la scène de la Bonninière, consacrée, en général, à des divertissements plus profanes. M. Robert Faesi avait composé, pour la circonstance, une comédie de marionnettes qui a mis le public en joie. Coiffé de son bonnet pointu, Casperil, après avoir berné le gros bourgeois réfractaire à tout idéal, a fait comprendre que le devoir des gens de bien est de remplir l'escarcelle vide des poètes. Qu'en se le dise !

\*\*\*

La section zuricoise de Zofingue se prépare à célébrer les 21 et 22 mai — avec deux ans de retard — le centième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, les Zofingiens genevois vien-

dront donner, vendredi soir, dans la salle des *Kaufleuten*, une représentation de la belle pièce de François de Curel, le *Repas du lion*, qu'ils ont déjà jouée à Genève avec un brillant succès. Nul doute qu'ils ne reçoivent à Zurich l'accueil le plus chaleureux.

## L'insurrection en Haute-Silésie

## Explications polonaises

Un Polonais, M. J.-G. Nurnberg, nous écrit : Les événements déplorables de Haute-Silésie ont soulevé des critiques sévères. Déjà certaines d'entre elles condamnent le mouvement des insurgés plus qu'il ne le mérite. D'autres lui contestent même le caractère d'un soulèvement spontané.

Pourtant, le caractère spontané de l'insurrection de Haute-Silésie saute aux yeux si l'on tient compte de l'état psychologique dont on ne saurait faire abstraction, puisque cette lutte n'est en somme que l'aboutissement d'un conflit séculaire. On connaît les persécutions, la germanisation effrénée, les répressions sans merci qu'a endurées la population polonaise de Haute-Silésie sous le régime prussien. L'enseignement du polonais était un crime puni par la loi et il suffit de dire que la première représentation théâtrale en polonais ne put avoir lieu en Haute-Silésie que quelques mois après l'introduction du régime interallié.

Cette population, à qui on refusait les droits de l'homme les plus élémentaires, se rendit, le 20 mars, avec un enthousiasme sans pareil, au scrutin pour accomplir sa libération pacifique et décliner son retour à la mère patrie, à laquelle, à travers six siècles de domination étrangère, elle garda un attachement irréductible. Malgré les conditions les plus défavorables, en dépit du vote des 200.000 « émigrés » allemands, résistant à la pression exercée par la grande industrie et la grande propriété foncière, exclusivement allemandes dans ce pays, ce peuple de simples travailleurs demeure victorieux dans une grande partie du territoire en cause, où le jour même de la consultation populaire fonctionnaient de nombreuses administrations allemandes, complices putassantes d'une propagande coupable.

Joyeux de leur victoire, les Polonais haut-silésiens voudraient se considérer d'ores et déjà comme assurés contre tout retour à l'ancien état de choses. Fiers de redevenir libres, ils attendent paisiblement la consécration par les puissances de leur union avec la mère patrie. Et voilà qu'en leur dit, le 1<sup>er</sup> mai, qu'il n'en sera rien et qu'ils verront peut-être réapparaître sur leur sol les fonctionnaires habs de la Prusse. A part les deux districts de Rybnik et Pszczyna (Pless), où la majorité polonaise, lors du vote du 20 mars, fut écrasante, tout le territoire embrassé par la ligne Korfanty, où les Polonais ont obtenu une majorité de voix et de communes, reviendrait à l'Allemagne. Le désespoir éclata en Haute-Silésie avec d'autant plus de violence que la population était énervée par les atermoiements continus qui, depuis deux ans, reculaient d'une date à l'autre le plébiscite, qui n'eut lieu qu'après toutes les autres consultations populaires décrétées par le traité de Versailles. Nouvelle cause d'effervescence, tout récemment encore, les industriels allemands, se vengeant des sentiments polonais de leurs ouvriers, avaient renvoyé de plusieurs usines ceux d'entre eux qui avaient signé un appel en faveur d'un vote pour la Pologne. Ce procédé avait été la cause de la grève de Gleiwitz avant que n'eût éclaté celle de la région entière.

C'est cette grève générale qui, ayant immédiatement trouvé l'appui des masses paysannes, a évolué en insurrection; l'étendard fut levé par tous les partis polonais de Haute-Silésie, depuis les socialistes et les syndicats ouvriers jusqu'au parti des paysans chrétiens. En face d'une pareille situation où toute une population aspirant à la liberté se dresse pour défendre son droit, il serait risqué d'établir des comparaisons avec les actes de D'Annunzio et de Zeligowski. Je n'insisterai pas ici sur les différences très essentielles qui séparent le coup de main du poète italien, venu à Fiume avec ses arditi d'Italie, et le geste du chef de la division italio-blanc-ruthène retournant dans ses foyers. Mais quelle ressemblance peut-on trouver entre ces deux cas d'*insubordination* et l'*insurrection* de Haute-Silésie à laquelle participent uniquement les gens du pays et dont le seul homme responsable devant le gouvernement polonais se trouve être Korfanty, Haut-Silésien lui-même et depuis vingt ans le chef ardent de ce peuple qu'il représentait au Reichstag allemand.

Nul n'ignore que tous les Polonais sont de cœur avec leurs frères de Haute-Silésie, qui ont scellé leur amour pour la patrie commune avec leur sang. Néanmoins, le gouvernement polonais a adopté une attitude de droiture indéfectible. M. Korfanty ayant outrepassé ses pouvoirs de commissaire plébiscitaire, a été relevé de ses fonctions et du même coup le gouvernement polonais a pris des mesures destinées à empêcher tout appui de l'insurrection de la part de la population de la République polonaise : l'enrôlement des volontaires fut défendu et la frontière fermée du côté de la Haute-Silésie. Les paroles prononcées à la Chambre des députés par M. Witos, président du conseil, ne prêtent pas à l'équivoque : « Le gouvernement polonais, a-t-il dit, s'oppose à la revendication des droits de la population haut-silésienne par la voie de la lutte armée, et il écartera toute possibilité de collaboration quelconque avec l'insurrection. » Malgré ces actes du gouvernement de Varsovie il est des voix qui n'en persistent pas moins à réclamer des mesures plus efficaces. Ces critiques s'abstiennent pourtant, et pour cause,

d'indiquer quelles devraient être ces mesures. L'insurrection se déroule-t-elle sur territoire polonais ? Les habitants de Haute-Silésie sont-ils citoyens de la République de Pologne ? Le gouvernement polonais possède-t-il des organes exécutifs ou des autorités quelconques en Haute-Silésie ? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse, et nous ne voyons pas très bien de quelle manière le gouvernement polonais pourrait liquider une insurrection qui a lieu hors les limites de la souveraineté polonaise.

La lettre que nous venons de publier fait allusion à certaines accusations lancées contre le gouvernement polonais. Voici, d'après la *Gazette de Voss*, celles qui sont contenues dans la note collective adressée par la conférence des ambassadeurs au cabinet de Varsovie :

« ... De faits précis parvenus à notre connaissance, il ressort clairement que le gouvernement ne s'acquitte pas complètement de l'obligation de prendre aussitôt les mesures qui sont en son pouvoir pour empêcher le résultat de ce mouvement insurrectionnel. »

Il est établi par exemple que les insurgés ont en leur possession une grande quantité d'armes et de munitions d'origine indiscutablement polonaise, un fait qui, s'il n'eût pas été signalé avec insistance et à plusieurs reprises cette situation fausse. Le gouvernement polonais, qui, de son côté, n'est pas disposé à assumer la responsabilité de ce mouvement, doit faire donc tout son possible pour justifier sa défense, car il ne peut pas se désolidariser de la façon d'agir de son commissaire par un simple démenti... »

## Lettre de Belgique

Referendum ou consultation préalable ?

Bruxelles, 12 mai.

(De notre correspondant)

La question du référendum fait en ce moment l'objet des délibérations de la Chambre des représentants. Ce n'est pas la première fois qu'elle retient l'attention de nos partis politiques et feu Georges Lorand, qui avait étudié en Suisse le fonctionnement de ce système de consultation populaire, s'en était fait chez nous le champion ardent. On avait proposé d'y recourir lors de l'annexion du Congo, et plus récemment à propos du suffrage féminin et de l'emploi des langues en matière administrative. Mais chaque fois on l'avait repoussé comme étant contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution.

Le Parlement actuel ayant précisément pour mission de réviser notre charte nationale, les partisans du référendum ont profité de l'occasion qui s'offrait de l'introduire dans la législation belge. La commission chargée de l'examen de la proposition a conclu au maintien pur et simple de l'article 26, qui déclare que le pouvoir législatif est exercé par le roi, la Chambre des représentants et le Sénat. Le rapporteur, M. Camille Huysmans, a notamment émis l'avis que si le référendum peut avoir une vertu éducative pour la masse, il diminue considérablement le sentiment de responsabilité des élus et, ce qui est plus grave, il permet à des minorités souvent intimes de retarder l'entrée en vigueur des réformes urgentes.

Au sein de la commission, cinq membres seulement, sur vingt et un, se sont déclarés partisans de la réforme. Le référendum d'initiative qui permet aux électeurs de présenter eux-mêmes une loi au Parlement, et le référendum de partage qui les appelle à se prononcer en cas de désaccord entre les deux Chambres n'ont pas obtenu plus de succès. Toutefois il s'est rencontré une minorité assez importante pour préconiser les dispositions suivantes : « Les lois sont soumises au rejet ou à l'adoption des électeurs inscrits sur les listes électorales législatives, si la demande en est faite par 50.000 électeurs. Cette disposition ne s'applique pas aux lois de budgets, aux lois d'organisation de la déf

des questions d'opportunité ou de principe sur lesquelles les électeurs seraient appelés à donner, par vote secret, leur avis».

En somme le système de M. Troclet n'est qu'une consultation préalable qu'on organisera chaque fois que le Parlement craindrait de se tromper sur le sentiment, l'intérêt ou l'état d'esprit de l'opinion publique. C'est une sorte d'enquête de *commodo et incommodo* conforme aux mœurs et aux traditions belges qui permettrait aux électeurs — dont le vote est habituellement doctrinal — de donner leur opinion sur une question particulière.

Naturellement la défense de cet amendement et du texte de la minorité permis de mettre en relief les avantages du référendum, qui façonne l'éducation du peuple, oblige les parlementaires à rendre les textes de lois plus clairs et plus précis et à s'incliner devant la volonté populaire. On a rappelé qu'en Suisse, le référendum a révélé fréquemment chez le peuple une grande largeur de vues, à propos des accidents de travail, de l'abus de l'alcool, des charges militaires ou de gros impôts. On a eu recours aux arguments de l'ancien président de la Confédération, M. Numa Droz, de l'ancien président du Conseil national, M. Félix Bonjour.

Ces éloges ont trouvé dans les trois partis d'importants détracteurs. M. Hymans, adversaire du référendum parce qu'il porte atteinte au régime représentatif, n'a pu admettre que 50.000 électeurs puissent mettre en cause toute l'œuvre législative et désavouer le Parlement. On n'aurait plus un gouvernement responsable devant les Chambres, mais une sorte de commission d'entérinement ayant perdu le souci des conséquences de ses initiatives. M. Woeste estime qu'une consultation populaire ne sera jamais pour les Chambres un véritable critérium. Il se demande, au surplus, quelle sera la situation du Parlement s'il lui convient de ne pas se rattacher à l'opinion publique, et il constate qu'en excluant du bénéfice de la consultation les lois budgétaires et la défense nationale, les auteurs des propositions ont eux-mêmes marqué d'un stigmate la réforme qu'ils préconisent.

Avec M. Hymans, le rapporteur a émis l'avavis que le référendum n'a pas donné en Suisse toute satisfaction, qu'au surplus, il est rendu superflu par l'adoption du suffrage universel. M. Camille Huysmans a toutefois conclu qu'il n'était pas hostile à une solution qui laisserait la porte ouverte au référendum; et comme de nouveaux textes ont été présentés à la Chambre, il en a demandé le renvoi à la commission.

C'est cette décision qui a été finalement adoptée. Elle permet d'entrevoir que sans reviser à ce propos la Constitution, le Parlement pourra admettre que les électeurs soient appelés, par une loi, à donner leur avis sur telle ou telle question, aucune disposition formelle de la Constitution n'interdisant cette procédure.

Aug. V.

## LA SITUATION

L'Allemagne effectuera cette semaine le versement de 150 millions de marks-or en espèces, comme acompte sur le milliard qui lui est demandé par l'« état de payements ». Le milliard lui-même sera remis le 31 mai au plus tard; sa non-livraison à cette date entraînerait automatiquement l'occupation de la Ruhr.

Quoi qu'il en dise à Paris, une réunion du Conseil suprême paraît très prochaine; elle aura lieu à Boulogne-sur-Mer dimanche. Le comte Sforza s'est mis ou va se mettre en route. Peut-être les débuts en seront-ils un peu orageux. M. Lloyd George maintient en effet les déclarations qu'il a réellement faites, mais non pas celles qu'on lui a attribuées; il dit être approuvé par l'opinion américaine et italienne unanime et ajoute qu'il serait malheureux que la presse française adoptât des vues différentes; il y a lieu de tolérer des divergences d'opinion entre Alliés.

Il s'agit d'ailleurs uniquement d'empêcher que le Conseil suprême ne soit « prévenu », qu'on ne le place en présence d'un fait accompli, de quelque côté que vienne cette tentative; le gouvernement britannique insiste pour qu'il soit joué franc jeu, tant à l'égard de la Pologne qu'à l'égard de l'Allemagne, en se basant sur le traité de Versailles qui lie les deux parties. Quant au partage de la Haute-Silésie, son attitude est complètement impartiale.

Avant cette réunion, la Chambre française, qui a repris hier le cours de ses travaux, aura entendu quelques-unes au moins des seize interpellations déposées sur la politique extérieure du gouvernement. M. Briand a fait savoir qu'il accepterait un débat immédiat.

Tout le monde crie victoire en Italie. M. Giolitti est satisfait de la composition de la nouvelle Chambre. Mussolini proclame le triomphe dans toutes les circonscriptions du fascisme; l'*Avanti* déclare que les urnes n'ont donné qu'une seule réponse: le socialisme. En réalité, l'extrême gauche perd une vingtaine de sièges (elle est battue à Turin, Florence, Pérouse), mais elle s'attendait à une débâcle et la surprise pour elle est agréable. La présence à Montecitorio de trente à quarante députés fascistes, qui sont en général antiguillotiniens, est en somme le seul fait important à souligner à propos de ce grand scrutin.

Nouvelles toujours satisfaisantes quant au règlement du conflit minier en Angleterre; l'Union des cheminots et la Fédération des transports renoncent probablement à procéder à une extension de l'embargo sur les charbons étrangers.

## Autour de la paix

### L'Allemagne, les sanctions et les réparations

\* Le Dr Wirth a fait à un représentant de la *Neue Freie Presse* de Vienne les déclarations suivantes:

L'acceptation de l'ultimatum a, je l'espère, terminé une période historique qui n'a eu que des résultats négatifs pour la vie économique et sociale. Nous avons devant nous la grande et difficile tâche du rétablissement. L'épée doit être remplacée par la charrette et le marteau; un travail positif et constructif nous attend. Pour rendre ce travail plus facile, il faudrait que partout on fût animé du désir de conciliation et de la volonté ferme de surmonter les obstacles et d'écartier tout ce qui peut devenir matière à conflit. En se chargeant d'un fardeau gigantesque, l'Allemagne a montré sa bonne volonté. Ses actes vont prouver tout le sérieux de la décision qu'elle a prise. La réparation matérielle et morale est difficile, mais non pas irréalisable. Les nations qui ont déployé des forces étonnantes dans la lutte entre elles auront certainement aussi la force de reconstruire.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, le parti démocratique allemand a organisé une grande démonstration à Coblence sur le Rhin, qui a réuni plus de 5000 personnes. Les chefs du parti les plus en vue ont pris la parole.

Norman, très maussade et absolument scandalisé.

C'est d'autant plus absurde à lui que les films sont pris de telle sorte que, pas une seule fois, je n'ai la tête face au public. On peut seulement reconnaître ma silhouette et mes cheveux, — quand ils sont dénoués, vous savez. — En revanche, vous, mon chevalier, vous êtes d'une ressemblance merveilleuse dans votre joli costume d'autrefois? Pour un peu, je vous aurais interpellé...

C'est M. Norman qui vous a reconnu le premier :

— Grands dieux! Mais... c'est Somerled! s'est-il écrit. Et tout de suite après, Maud Van Eyken s'exclamait en me voyant apparaître dans vos bras.

Tous trois m'ont pressée de questions, naturellement, et il m'a fallu les renseigner point par point. M. Norman a gardé son air scandalisé. Grand'mère l'aurait grandement approuvé. Moi pas! J'ai pris plaisir, au contraire, à aggraver mon cas en disant que c'était moi qui vous avais prié, et supplié, d'accepter la proposition des photographies et en affirmant, — ce qui est vrai du reste, — que je suis enchanté d'être marié à Gretna Green.

Après le cinéma, la grande nouveauté du jour est que j'ai vu un Ecossais! Un véritable Ecossais, du bon coin, un vrai highlander comme vous. C'est un ami de M. Norman qui a habité longtemps le Canada avant de revenir se fixer définitivement ici. Nous l'avons rencontré, tout à fait par hasard, en visitant la cathédrale, et il nous a tous invités pour le soir même.

Les Van Eyken étaient enchantés de pénétrer dans une vieille demeure écossaise. Moi, j'ai eu l'impression d'y entrer comme chez moi. Il y a partout, dans toutes les salles, dans

M. Schiffer, ministre de la justice du Reich, a parlé de la grande importance que le Rhin a toujours eue pour l'Allemagne. « C'est pour épargner au pays du Rhin une occupation de 38 années que l'Allemagne a accepté l'ultimatum, a-t-il dit ». Il a terminé en exprimant la ferme conviction que, malgré les bataillons qui se trouvent à ses bords, le Rhin restera toujours allemand. Ces paroles ont soulevé de vifs applaudissements.

Le professeur Schlicking, député au Reichstag, qui est un pacifiste très connu, a produit sur la foule une profonde impression par des paroles empreintes d'un idéalisme sincère. Il a rappelé à la mémoire de l'auditoire les événements de 1848, il a trouvé des paroles enthousiastes pour déclarer que seule la république était un sol propice à la liberté.

Un étudiant a parlé au nom de la jeunesse. « Nous avons la république, a-t-il dit, mais c'est l'idéalisme républicain que nous voulons avoir encore! »

### La Bavière et le désarmement

\* Le gouvernement bavarois vient de recevoir la note du gouvernement du Reich concernant le désarmement et la dissolution des organisations d'auto-protection. Cette note est rédigée dans des termes sensibles à ceux adressés aux gouvernements des divers Etats confédérés. Les gardes bavarois d'habitants ne sont pas désignés textuellement dans la note. Cependant, d'après le contenu général de celle-ci, le gouvernement bavarois ne peut douter que les gardes d'habitants bavaroises ne figurent parmi les organisations d'auto-protection qui doivent être désarmées et dissoutes.

## L'insurrection en Haute-Silésie

### Au camp des insurgés

\* On signale d'Oppeln à Wolff que 18 locomotives en gare de Beuthen ont été volées par les insurgés polonais.

Dans le cercle de Kosel, les Polonais ont renforcé leurs positions et établissent de nouvelles batteries d'artillerie. Ils déplacent une grande activité dans le cercle de Rybnik. La ville est en partie occupée.

A Grossstrelitz, une tentative d'avance des émeutiers a échoué.

Ceux qui assiègent Kattowitz ont reçu de nouveaux renforts. Les Polonais ont élevé aux entrées de la ville des barricades, qui rendent toute circulation impossible, et le ravitaillement par la campagne est même empêché.

Korfanty a adressé à la direction des usines métallurgiques de Kony et de Laura la sommation de remettre quotidiennement, dès le 19 mai, 19 wagons de charbon pour le compte de la commission de contrôle polonaise.

### Le gouvernement du Reich interdit sévèrement l'enrôlement

\* Le gouvernement du Reich publie un avis par lequel il met le public en garde contre l'enrôlement et l'appel de volontaires destinés à un corps de troupes qui se porterait au secours des Hautes-Silésiens. Il signale dans les termes les plus catégoriques que de tels enrôlements ou groupements à des fins militaires constituent des infractions aux dispositions légales et sont par conséquent passibles de peines sévères.

L'Office des affaires étrangères a reçu, en effet, de la commission militaire interalliée de contrôle une note signalant des enrôlements volontaires pour la Haute-Silésie dans différentes parties de l'Allemagne. La commission réclame de la part du gouvernement allemand des mesures immédiates pour empêcher tous agissements de ce genre, absolument contraires aux dispositions du traité de paix, et pour dissoudre les groupements déjà constitués dans ces conditions. Elle ajoute qu'elle est dans l'attente d'un rapport sur les mesures adoptées à cet effet.

les couloirs et même dans les escaliers, des têtes de sangliers, de cerfs et quantité d'autres trophées de chasse. Les murs sont tendus en tartan écossais, tous les domestiques portent le costume national. Et il y a des pères!

Achetez bien vite Duncan, mon chevalier..., et invitez-moi à vous y faire une longue visite. La demeure du vieux duc d'Aberdeen a ravivé mon désir de voir notre île et le château du clan, *votre château*.

Tous les invités du duc portaient le kilt pour le dîner du soir, avec la chaussette basse et les jambes nues. C'était tellement écossais! Le châtelain était de même, le mieux de tous, avec un superbe manteau de velours couleur améthyste, agrafé sur les épaules. A côté de lui, MM. Norman et Van Eyken avaient l'air d'être ses maîtres d'hôtel!

Mes amis les pipers ont joué tout le temps du repas, et ils nous ont fait danser après; des danses du pays, naturellement!

L'aimable vieux duc m'a appris lui-même à danser la *Petronella*, qui est facile à apprendre, et après j'ai continué en essayant les plus difficiles, une entre autres qui est si animée que mes cheveux se sont détachés dès les premières mesures, sans que je le fasse exprès, comme à Gretna Green!

Tout le monde a ri, mais sans se moquer de moi. On a dit seulement qu'il était fort heureux que tous mes cheveux fussent à moi. Il arrive très souvent, paraît-il, que des domestiques perdent des postiches. Ce doit être affreux! A part ce petit incident fâcheux, je suis follement amusée.

J'ai rêvé des pipers toute la nuit, et ils m'ont donné au matin le plus délicieux des réveils! Ils ont joué une aubade en se promenant autour de la maison et moi enthousi-

### Le sens du discours de M. Lloyd George

\* On mandate de Londres au *Journal des Débats*:

On a l'habitude, dans les Parlements, de se servir du langage diplomatique où les mots ont un sens spécial qui échappe au public, d'où des malentendus et des déceptions. M. Lloyd George s'est exprimé en langage ordinaire pour être compris de tout le monde, et il doit être facile, si l'on traduit son discours en langage diplomatique, de comprendre ce qu'il a voulu dire. Le public anglais, qui a donné à son discours la signification ordinaire des mots, n'y a rien vu de blessant, mais seulement le discours d'un homme qui s'adresse au plus grand nombre, à Varsovie comme à Londres, à New-York comme à Paris. Il aurait voulu, par ce moyen, faire sortir la question de la Haute-Silésie du domaine olympien de la haute politique et de la diplomatie pour la poser sur un terrain plus accessible à tout le monde qu'il ne faudrait pas s'en étonner, et encore moins lui en voler.

D'autre part, la reconstitution de l'Angleterre dépend de la reprise du commerce avec l'Europe centrale et orientale, et l'on comprend facilement que M. Lloyd George, en envisageant la question de la Silésie, ait été en grande partie influencé par des considérations économiques.

Dans ces conditions, si l'on aborde la discussion de ce côté, avec des concessions réciproques, la France et l'Angleterre doivent arriver à s'entendre en posant la question sur le terrain pratique, surtout en ce moment où l'Angleterre s'occupe beaucoup de questions économiques et où le Parlement est saisi d'une loi sur le nouveau régime fiscal et la protection de certaines industries.

### La presse britannique et les déclarations à l'agence Reuter

La plupart des journaux anglais commencent longuement les déclarations de M. Lloyd George.

Le *Morning Post*, dans son éditorial, écrit: Non content du mal qu'il avait fait vendredi, le Premier britannique revient à la charge et fait une nouvelle déclaration dans laquelle, de sang-froid, il renouvelle ses attaques contre la Pologne et la France. Ayant lui-même provoqué la France et son amie la Pologne, il frappe maintenant la presse française d'impertinence pour avoir osé répondre, et fait ensuite diverses remarques qui sont à la fois agressives et blessantes.

La déclaration tout entière confirme notre croyance que le dessin du premier ministre ne vise rien moins qu'à faire osciller la politique étrangère hors de son orbite actuelle.

Le *Morning Post* rappelle l'article 89 du traité relatif au plébiscite et dit:

Il est tout à fait clair que le résultat doit être déterminé par commune et par majorité de voix dans chaque commune.

Le correspondant diplomatique du *Daily News* croit savoir que M. Lloyd George a été poussé à faire sa nouvelle déclaration au sujet de la Haute-Silésie par la conviction que l'attitude que continue à garder la grande presse française est de nature à porter un préjudice grave aux bonnes relations qu'il est essentiel de maintenir entre les Alliés.

Le passage de la déclaration touchant à la fixation de la ligne de démarcation, dit-il, ne signifie pas que la question doit être décidée sur le champ par le vote de deux alliés contre deux ou trois autres alliés. Il serait regrettable qu'on interprète ainsi les paroles de M. Lloyd George, qui signifient seulement que sur cette question, comme sur toutes les autres, si, après cela et après avoir discuté le problème, il y a encore une divergence de vues, la minorité, quelle qu'elle soit, devra s'incliner loyalement devant la majorité.

Si tant il est vrai qu'il y a malentendu, dit le *Daily Telegraph*, dans son éditorial, il n'est dû qu'à un discours fait à la hâte et dans une atmosphère confuse de débat et de discussion, à un discours hâtivement traduit, rapidement lu et mal interprété.

Le *Daily Telegraph* estime qu'une trop grande importance a été attachée au mot de M. Lloyd George.

Il est ridicule, dit-il, de vouloir se représenter le premier ministre britannique comme un francophobe, prêt à sacrifier l'Entente et à en conclure une avec l'Allemagne. Néanmoins avec un peu plus de soin et de temps à sa disposition, M. Lloyd George eût pu peser davantage la portée de certaines expressions et peser à l'avance comment certains adjectifs allaient pouvoir être traduits.

L'étude du véritable texte montre cependant que

siasme pour eux a tellement enchanté le vieux duc qu'il les a encore commandés pour le déjeuner.

Malheureusement j'étais placée à côté d'un Anglais en complet gris, qui n'aime pas du tout cette musique, il la traite de « bruit infernal impossible à supporter ». Si j'avais été sa fiancée, j'aurais tout de suite rompu avec lui, sans la moindre hésitation. Et j'ai décidé, irrévocablement, de ne jamais épouser un Anglais. J'épouserai un Ecossais qui aimera les pipers et aura accoutumé de porter le kilt!

Je voudrais pouvoir vous dire « à bientôt », mon chevalier! Mais vous êtes le plus errant des chevaliers errants, ce qui m'oblige à rester la plus abandonnée des princesses.

Barrie.

### De Barrie à sa mère

« Ma jolie darling, venez à mon secours! M. Norman a recommencé! Je ne sais plus que faire, ni que devenir...

Comment est-il assez peu délicat pour m'avoir mise dans un tel embarras? S'il avait le moindre tact, il aurait compris qu'il devait au moins attendre que je ne sois plus son invitée... dans une excursion dont il peut seul fixer la durée... Il a trouvé moyen de me gâter l'Écosse. Je pense avec le poète: « La nature est exquise, mais l'homme gâte la nature. » Et, pour tout dire, j'exécute maintenant M. Norman.

J'espére, jolie darling, que vous comprendrez qu'il m'est impossible de l'épouser?... Une phrase qu'il m'a dite m'a fait craindre que vous ne l'ayez encouragé?... Dites-moi vite,

l'orateur n'a pas un mot témoignant de son mépris pour la Pologne, pas une syllabe qui permette de le considérer comme lâchant la France, pas une allusion qui autorise à dire qu'il s'en écarte, ni qu'il ait insulté la Pologne. Il se borne à la rappeler au respect du traité. C'est un devoir pour elle, au même titre que pour l'Allemagne et pour tous les signataires.

Tel est le grand principe sur lequel M. Lloyd George a insisté. Le pays n'admet pas que l'on déchire ce traité, au bas duquel, il y a moins de deux ans, nous apposâmes notre signature. Si fonçons-nous d'aplanir le malentendu et de maintenir entre les deux pays une union dont dépend la paix du monde.

#### Quand se réunira le Conseil suprême ? — Une démarche de l'Angleterre au quai d'Orsay.

\* L'agence Reuter dit que selon des renseignements puisés à des sources bien informées il est très probable que le Conseil suprême se réunira à la fin de cette semaine.

Jusqu'ici on n'a pas reçu d'indications montrant que les Français ne sont pas disposés à se rencontrer à une conférence avec les Alliés à une date si prochaine. On a l'impression qu'ils seront disposés à cette entrevue aussitôt que M. Briand aura fait à la Chambre les déclarations annoncées pour jeudi.

Un retard dans la prise d'une détermination nette ne peut qu'aggraver la situation.

Selon le correspondant, à Rome, du *Corriere della Sera*, au cours de l'entretien que le comte Sforza a eu mercredi à Turin avec M. Giolitti, le problème de la Haute-Silésie a été examiné dans tous ses détails.

Quoique la presse française, ajoute le correspondant, semble opposée à une nouvelle discussion entre MM. Lloyd George et Briand, à si peu de jours d'intervalle de la dernière réunion de Londres, la convocation d'une session du Conseil suprême semble désormais inévitable. Après l'énergique déclaration du premier anglais à la Chambre des communes et après la réponse faite par le ministère français par l'intermédiaire de la presse internationale, des indices permettent de croire que, tant du côté français que du côté anglais, l'intransigeance est abandonnée.

L'Italie peut donc rappeler les deux parties à un absolus respect du traité et de la justice qui est à sa base et qui forme la directive de la diplomatie italienne en ce qui concerne la Haute-Silésie.

On annonce que le ministre des affaires étrangères a reçu à Turin un télégramme de M. Lloyd George le priant de hâter son départ pour Boulogne-sur-Mer, où doit avoir lieu la conférence interalliée.

Le *Journal* croit savoir qu'au cours d'une visite au quai d'Orsay, le chargé d'affaires britannique a demandé avec une certaine insistance quelle serait l'attitude de la France au cas où les détachements allemands organisés pénétreraient sur le territoire silésien. Le gouvernement britannique souhaitait notamment savoir si, dans cette éventualité, la France occuperait la Ruhr.

Les déclarations faites par M. Briand, samedi, définissent exactement comment la France considérerait une semblable initiative de l'Allemagne.

On assure, d'autre part, poursuit le *Journal*, que le délégué anglais à la commission interalliée des pays rhénans a été appelé d'urgence à Londres. Ce voyage aurait quelque rapport avec la note que le gouvernement britannique aurait adressée à Berlin concernant les sanctions décidées il y a quelques semaines à Londres.

#### Déclarations de M. Briand

\* Le *Daily Mail* publie les déclarations que M. Briand a faites à l'un de ses collaborateurs :

Nous aussi, a dit M. Briand, nous désirons que le traité de Versailles soit exécuté. Mais rien dans ce traité ne dit que tous les riches districts miniers de Silésie doivent aller à l'Allemagne et que les Polonais recevront ce qui restera.

Je ne désire pas engager une controverse avec M. Lloyd George. Je m'en tiens pour le moment à ce que j'ai dit samedi aux journalistes étrangers, mais je parlerai plus amplement de la question de la Silésie à la Chambre. Je ne juge pas désirable une rencontre avec le Premier britannique tant que tous les documents relatifs au référendum et à ses conséquences n'ont pas été reçus de la commission interalliée siégeant à Oppeln.

#### La presse allemande

\* La *Gazette de Francfort* écrit : C'est entre Londres et Paris que se livre actuellement le combat pour la Haute-Silésie. Les formes que cette lutte a prises ne cachent plus les divergences de vues profondes qui existent entre les deux parties. Le duel entre les « premiers » anglais et français n'en peut pas moins avoir une issue inattendue. Les Alliés ont trop d'intérêts communs pour se brouiller tout à fait. Le résultat de ces sortes de conflits a toujours été jusqu'à présent une solution mixte prise à notre détriment et qui ne fait qu'embrouiller les choses encore davantage.

#### Des Münchner Neuesten Nachrichten :

Il ne faudrait pas méconnaître la valeur des déclarations de Lloyd George. Il y a quelque temps déjà, le *Times* a soumis à une vive critique les menées franco-polonaises en Haute-Silésie. C'était immédiatement après notre acceptation de l'ultimatum. Il est donc évident que notre adhésion aux conditions de Londres et les événements en Haute-Silésie ont fourni l'occasion pour les Anglais de se libérer par un geste énergique de la domination française. Ce sont des raisons de prestige qui ont suggéré à Lloyd George ses paroles de justice à l'égard de l'Allemagne. Il n'y a pas lieu pour nous d'en tirer des conclusions optimistes.

#### En Italie

##### LES ELECTIONS

Milan, 19 mai.

\* Voici les résultats officiels des élections dans les cercles de Milan et de Pavie.

Bloc national, 7 députés élus (6 en 1919).

Socialistes, 15 députés élus (17).

Catholiques populaires, 5 députés élus (5).

Communistes, 1 député élue (0).

Le dépouillement dans certaines circonscriptions électorales, par exemple à Milan, a continué encore jeudi. Mais les nouvelles

constatations ne peuvent influer que sur l'ordre d'élection des différents candidats non sur le nombre de sièges qui doivent être attribués à chaque parti.

Dans la nouvelle Chambre, laquelle comptra 535 députés (27 de plus que la précédente), les constitutionnels auront 275 sièges (augmentation 38), les populaires 107 (augmentation 7), les socialistes 122 (diminution 16), les communistes 16 (diminution 2), les républicains 7 (diminution 6), les Allemands 4 et les Slaves 4.

Rome, 19 mai.

La direction du parti socialiste publie un appel commentant les résultats des élections :

Nous recommandons la discipline, dit-elle en substance, les masses doivent avoir confiance dans leur chef. Les meilleures armes sont celles de la réflexion et du raisonnement et des décisions réfléchies. Les socialistes doivent éviter la violence et savoir se contenir dans la douleur ainsi que dans la joie.

La confédération générale du travail publie un autre appel, blâmant les violences et déclarant qu'aucune violence contre les adversaires, ni contre la force publique ne saurait être employée. Il faut laisser cette arme barbare aux minorités factieuses et irresponsables.

M. Serrati, directeur de l'*Avanti*, écrit qu'il faut maintenir la discipline dans le parti. Il exclut la possibilité d'une collaboration avec le gouvernement, mais il dit que le parti socialiste doit donner un coup de gouvornail vers la droite.

Le *Corriere della Sera* insiste sur le fait que le cabinet Giolitti est ébranlé. La nouvelle Chambre sera moins favorable au premier ministre italien que celle qui vient d'être dissoute. La faute de M. Giolitti fut d'avoir trop hâlé sa dissolution. Les socialistes reviendront prendre leur place au Parlement en nombre moins réduit que si les élections avaient eu lieu au moins une année plus tard. D'autre part, les catholiques populaires détiennent un plus grand nombre de sièges et ils sont dans la nouvelle Chambre les arbitres de la situation. Quant au groupe fasciste, il sera très agité et en tous cas comptera parmi les adversaires de M. Giolitti.

Plusieurs journaux annoncent la démission du ministre du travail, M. Labriola. Ce dernier aurait protesté auprès du président du conseil, qui est en même temps ministre de l'intérieur, contre l'excès de liberté laissée au fascisme dans son action contre les organisations coopératives.

Représailles fascistes. — La bombe du théâtre Diana.

\* En guise de représailles pour l'assassinat d'un agent de police par les socialistes, les fascisti ont saccagé le cercle socialiste ainsi que les locaux d'un cercle communiste. Les fascisti durent finalement se retirer devant l'intervention de la police.

La police a arrêté à Ancône l'anarchiste Agucin. Conduit à Milan, ce dernier a donné des renseignements complets sur l'organisation de l'attentat qui eut lieu au théâtre Diana.

#### Au Vatican

De Rome, le 18 mai :

Le pape tiendra un consistoire secret le 13 juin. Mgr Racci, maîtrise du pape et préfet des palais apostoliques. Mgr Ratti, nouvel archevêque de Milan, Mgr Laurenti, secrétaire de la Congrégation de la propagande, seront nommés cardinaux.

Le pape tiendra un consistoire public le 16 juin et imposera le chapeau aux nouveaux cardinaux, à l'ancien nonce Ragonesi et aux deux archevêques espagnols créés cardinaux au dernier Consistoire.

Le pape a reçu mercredi la reine Amélie de Portugal.

#### La Russie

LENINE A LONDRES ? — LA PAIX RUSSO-FINLANDAISE. — AU SOVIET DE MOSCOU.

\* Les journaux russes apprennent que Lénine a sollicité l'autorisation de se rendre en Grande-Bretagne afin d'y négocier un accord économique et politique plus étroit avec l'Angleterre.

Krassyn, ambassadeur des soviets, est arrivé à Helsingfors, où il séjournera trois jours et prendra part aux négociations consécutives à la signature du traité de paix.

Le nouveau soviet de Moscou a tenu sa séance inaugurale. 18 membres de ce soviet ne sont d'autre part. Kamenev, qui a été nommé président, a prononcé l'allocution d'usage.

#### En Asie Mineure

Le communiqué officiel hellénique du 15 mai dit :

Groupe nord: activité de patrouilles.

Groupe sud: rien à signaler.

Dans la région, au nord-ouest d'Aidin, le nettoyage du massif montagneux de Magnésie des bandes ennemis, qui furent dispersées, laisse 160 morts sur le terrain.

L'agence d'Athènes communique :

L'information sur une présumée révolte de deux régiments crétois et sur l'arrestation de 50 soldats révolutionnaires est dénuée de fondement.

#### La peste à Vladivostok

Les renseignements suivants venus de l'agent consulaire suisse à Vladivostok viennent d'être transmis par le Département politique suisse au Comité international de la Croix-Rouge.

A Vladivostok, où se trouvent de nombreux étrangers officiellement reconnus, la peste sévit et augmente journalement. Les autorités municipales sont sans argent ni crédit suffisant, et sont incapables de combattre le fléau, qui risque de se propager bientôt à l'extérieur et de devenir un danger mondial.

Les autorités municipales ont demandé au corps consulaire de s'efforcer de conjurer le péril. Le corps consulaire à Vladivostok supplie le Comité international de la Croix-Rouge de faire tous ses efforts pour réunir d'urgence, peut-être avec le concours de gouvernements étrangers, une somme

de 200.000 yens, nécessaire et suffisante pour deux mois, et qui serait employée sous le contrôle rigoureux du corps consulaire, les autorités municipales prenant l'engagement de restituer cette somme dans les dix-huit mois, grâce à des taxes spéciales qui seraient prélevées.

La Commission mixte du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, ayant envisagé la question, en a nanti sans délai la section d'hygiène du secrétariat de la Société des nations. Elle signale à l'attention publique les faits ci-dessus, dans l'espérance qu'un effort international sera fait pour étouffer le nouveau danger qui menace l'Extrême-Orient.

(Intercroixrouge).

## CONFÉDÉRATION

Les amies de la jeune fille. — Le prochain congrès international des Amies de la jeune fille, le premier depuis la guerre, aura lieu à Neuchâtel les 24, 25 et 26 mai prochain. Les déléguées, venant d'un grand nombre de pays, ont déjà annoncé leur participation.

Berne. — Des sangliers. — Le *Petit Jurassien* affirme que l'on a vu quatre gros sangliers dans la forêt des Golats, dans le val de Tavannes.

Berne. — Le centenaire de Dante à Berne. — Le père Semerit sera à Berne, au Casino, deux conférences sur Dante, l'une en français, samedi 21 mai, à 20 h. 15, sera présidée par M. Gonzagut de Reynold; l'autre, en italien, dimanche 22 mai, sera présidée par M. le conseiller fédéral Motta. Le bénéfice des deux conférences sera versé à l'œuvre des orphelins de la guerre.

Vaud. — Electrocuted. — Armand Charlet, agriculteur à Penthaz, âgé de 41 ans, marié et père de quatre enfants, dont lainé a dix ans, s'est introduit mardi soir, après l'orage, dans le transformateur du village pour rétablir, croit-on, la lumière électrique interrompue par l'orage; il a été électrocuted et tué net.

Vaud. — Electrocuted. — Armand Charlet, agriculteur à Penthaz, âgé de 41 ans, marié et père de quatre enfants, dont lainé a dix ans, s'est introduit mardi soir, après l'orage, dans le transformateur du village pour rétablir, croit-on, la lumière électrique interrompue par l'orage; il a été électrocuted et tué net.

#### Courrier de Berne

On mandate de Berne au *Journal de Genève*:

##### LE DEPART DE CHARLES Ier

Le 14 mai, par l'entremise de son secrétaire, Charles Ier a fait savoir au Département politique qu'il avait l'intention de quitter définitivement la Suisse dans le courant du mois d'août. Il a sollicité en même temps l'autorisation de pouvoir rester jusqu'à cette date dans le pays. Le Conseil fédéral a accepté cette requête après que le roi eut adhéré aux conditions qui lui furent posées. Il donne sa parole de s'abstenir, ainsi que les personnes de son entourage, de toute activité politique et de ne pas quitter la Suisse sans prévenir trois jours d'avance le Conseil fédéral.

La décision du roi, que l'on dit être spontanée, met ainsi fin à une affaire délicate et embarrassante. Tout le monde l'apprendra avec satisfaction.

##### A LA LEGATION D'ALLEMAGNE

D'après certains renseignements, M. Müller, ministre d'Allemagne à Berne, a été pressenti pour occuper les fonctions de ministre des affaires étrangères du Reich. On ne croit cependant pas, dans l'entourage de M. Müller, qu'il acceptera ces fonctions.

#### A la conférence de l'industrie textile

##### LES RELATIONS ANGLO-SUISSES

Mercredi, à 20 heures, a eu lieu dans la grande salle des fêtes du Casino municipal de Bâle, le banquet officiel qui comprenait 280 couverts. La salle avait été décorée pour la circonstance de drapeaux aux couleurs anglaises, suisses et danoises.

A 23 heures, M. Schultess, président de la Confédération, a pris la parole en français. Voici les passages essentiels relatifs aux relations anglo-suisses :

Le gouvernement suisse a éprouvé une vive satisfaction en apprenant que la Chambre de commerce bâloise avait eu l'heureuse idée de convier le Textil Institut Manchester à tenir son congrès dans la ville de Bâle. Aussi est-ce pour moi un grand plaisir de pouvoir offrir à M. le ministre de Grande-Bretagne et aux hôtes anglais le salut de la Suisse et de son gouvernement.

Entre l'Angleterre et la Suisse il existe des relations traditionnelles empreintes de la plus grande cordialité. La Suisse a conscience de posséder dans la Grande-Bretagne une amie sûre, qui observe et apprécie avec sympathie et compréhension la situation toute particulière de notre pays. Des milliers de ressortissants de l'empire britannique font partie des visiteurs réguliers de la Suisse, et je puis bien le dire, beaucoup comptent parmi les plus fervents admirateurs de sa belle nature. Mais un grand nombre de Suisses s'en vont chercher et trouver en Angleterre et dans ses vastes colonies, d'utilles enseignements, de riches idées et souvent même leur avenir. Les conceptions libérales de la nation anglaise permettent à beaucoup de nos compatriotes de s'établir dans votre pays. Tous ont une profonde reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle les Suisses ont toujours été accueillis dans l'empire britannique.

Bien que les formes extérieures de leur gouvernement diffèrent, Anglais et Suisses sont unis par des traditions communes sur la liberté, le respect de la neutralité et la nature de la démocratie, laquelle, dans les deux pays, a ses origines et sa sauvegarde dans une tradition conservée avec vigilance...

A l'étranger on est trop souvent porté à croire que les pays restés neutres, comme la Suisse, n'ont fait que tirer profit de la guerre. Je puis vous assurer que la Suisse, même si elle évalue modestement les pertes de ses ressortissants à l'étranger, le préjudice subi par les principales branches de l'industrie, le chômage provoqué par la crise actuelle, a un bilan qui se solde par un très grand déficit. Je souhaite que les relations cordiales et séculaires entre la Suisse et l'Angleterre se maintiennent et se développent, et je compte que leurs rapports économiques eux aussi deviendront toujours plus étroits et plus avantageux pour les deux parties. Je vous prie d'emporter d'ici et de répandre dans votre grand empire l'impression que l'Angleterre ne compte chez nous que des amis et que la Suisse éprouve une vive

sympathie à l'égard de votre pays. Je vous prie aussi d'accepter l'expression de la reconnaissance qui anime la Suisse pour tout ce que la nation et les autorités britanniques ont fait pour elle en particulier pendant la guerre mondiale.

Le ministre britannique à Berne, M. T. Russel, en répondant au président de la Confédération, a transmis les remerciements du gouvernement britannique et a porté un toast en l'honneur du président de la Confédération helvétique. MM. Rodolphe Sarasin, président de la Chambre commerciale bâloise; Brenner, président du Conseil d'Etat; Paravicini, ministre de Suisse à Londres; Mc Connell, président du Textil Institut de Manchester; les professeurs Gustave Senn, recteur de l'Université de Bâle; G. W. Daniels, de l'Université de Manchester, et John Syz, délégué du Vorort de la Chambre commerciale suisse prirent encore la parole.

## CHRONIQUE MILITAIRE

### L'influence des mauvais bergers

On nous mande de Lausanne, mercredi soir : « Le tribunal de la 1<sup>re</sup> division, siégeant au palais de justice de Montbenon, à Lausanne, sous la présidence du grand-juge lieutenant-colonel Henri Thélin, juge fédéral, se basant sur un rapport d'expertise médicale du Dr Victor Demole, médecin de l'asile des aliénés de Bel-Air, à Genève, a déclaré irresponsable et libéré de toute peine, en le renvoyant à l'autorité cantonale pour qu'elle prenne les mesures nécessaires à sa santé et à la sécurité publique, la recrue Gustave Guillod, de Praz-Vuyl (Fribourg), mécanicien, fils d'Edouard Guillod, contremaître à l'usine Peter, Cailler, Kohler, à Orbe, qui, à Genève, pendant la dernière école de recrues, et en particulier le 28 mars, s'était rendu coupable d'insubordination, de menaces et de refus de service, se disant bolcheviste, communiste, antimilitariste, disciple de Humbert-Droz, Bertoni, Brunner, Lénine, Pilionnel et consorts.

Montrant les funestes effets des excitations extérieures exercées par la parole et par la presse de ces apôtres de la révolution sur un cerveau faible, l'auditeur, major Auguste Capt, procureur général du canton de Vaud, avait requis trois mois d'emprisonnement et deux années de privation des droits civiques, après quoi Guillod aurait été soumis à un nouvel examen mental. Le défenseur, capitaine Albert Robichon (Lausanne), a conclu à la libération pour irresponsabilité.

Les considérants du jugement soulignent à bon droit l'influence pernicieuse, sur un jeune cerveau, au surplus mal équilibré, des lectures mal comprises et des théories qu'on laisse impunément répandre par les Bertoni, les Humbert-Droz et autres. Ils confirment entièrement ce que nous écrivions hier à ce sujet.

Le Dr Demole, dans son rapport, a exprimé le vœu que la visite sanitaire des recrues porte aussi sur l'état mental et qu'un médecin psychiatrie soit adjoint à la commission médicale.

## La XXII<sup>me</sup> Fête de l'Association des musiciens suisses

A Zurich, l'an passé, le programme de musique avait été considérable; on n'y avait pas entendu moins de quatre concerts (deux d'orchestre et deux de musique de chambre) et trois ouvrages dramatiques (il en était prévu quatre, mais le *Nain du Hasli*, de Gustave Doret, avait été retiré au dernier moment par suite de l'indisposition d'un chanteur). De tels flots d'harmonie avaient un peu fatigué les musiciens eux-mêmes, d'où cette idée était née qu'il serait bon de se rencontrer, une fois, en quelque lieu charmant pour se donner le plaisir de la compagnie et de la promenade, et le choix de Lugano fut adopté pour la réunion suivante; admirable séjour!

Les rives enchantées d'un lac incomparablement doux, et qui sont une constante invitation au *fariente*, la perspective de délicieuses excursions dans les pittoresques petites localités qui ont nom Morcote, Ponte-Stresa, Gandria, n'empêchèrent point les musiciens de faire une place honorable à leurs actes professionnels, et l'on peut dire, sans exagération, que cette XXII<sup>me</sup> réunion a plus fait pour l'avenir de l'Association que telles de ces grandes fêtes où l'on se côtoie sans se mêler. La différence et, je dirai presque, l'opposition des tendances qui se manifestent chez nous aussi bien dans les arts que dans la politique, et qui sont la conséquence de notre configuration ethnographique, rendent particulièrement délicate la direction d'un groupement qui embrasse l'ensemble des artistes du pays. Quelques malaises étaient nés au sein des musiciens suisses. Ils sont dissipés. Certaines questions brûlantes ne furent pas même soulevées à l'assemblée générale, elles avaient été solutionnées, d'avance, dans l'atmosphère cordiale des conversations particulières.

Il faut enregistrer, comme un acte judicieux et dont la signification n'échappa à personne l'adjonction de quelques jeunes au comité chargé de choisir, parmi les envois, les œuvres qui figureront aux prochains programmes. Ainsi, l'A. S. M. manifeste sa volonté d'être un organisme bien vivant, attentif avec prudence à soutenir l'esprit nouveau, ce à quoi les aînés se prétent de fort bonne grâce.

La Suisse romande aura un représentant dans ce groupe adjoint, en la personne de M. Henri Gagnibin, de Lausanne, distingué compositeur.

Outre des questions concernant l'édition nationale, l'établissement d'un catalogue des œuvres des sociétaires, les auditions destinées à les faire connaître dans diverses villes, l'assemblée a adopté des statuts pour une caisse de secours.

La partie de la séance consacrée aux élections fut présidée par M. Gustave Doret. Une communication télégraphique a déjà annoncé que le comité avait été réélu en bloc et que M. Volkmar Andreae conservait la présidence.

Les œuvres de cinq compositeurs ont été exécutées dans la salle du Kursaal de Lugano, dont l'acoustique ne m'a pas paru excellente. Les œuvres les plus importantes étaient le *Quintette en ré mineur*, pour piano et quatuor de cordes, de Frank Martin (Genève), et le *Divertimento* de Hans Huber, pour le même groupe d'instruments.

M. Martin a la fraîcheur et l'abondance de l'invention et son écriture est d'un modernisme de bon aloi.

Le premier mouvement de son *Quintette*: *Andante con moto* est une manière d'introduction; la coupe en est simple, les proportions excellentes. J'en

ai goûté sans réserve le charme mélodique et harmonique. Très à l'aise dans sa forme classique, le *Menuet vii* et gracieux est une page tout à fait réussie.

Le troisième mouvement: *Andante molto tranquillo*, se prévaut d'une forme improvisée. M. Martin m'y paraît moins heureux. Il serait aisément de relever dans ce morceau maintes détails d'une saveur délicate, à quoi se reconnaît un artiste qui sait échapper à la banalité, mais malgré le charme de la sonorité et la richesse de l'écriture, on constate l'absence d'une idée maîtresse. Enfin, et surtout dans la dernière partie, le compositeur se complait dans une polyphonie trop compacte et dont l'intention expressive ne ressort pas clairement.

Le *presto*, qui suit, est certainement meilleur. Il ne fait pas usage de moins de cinq thèmes, dont un carillon très alerte, d'allure populaire. C'est une pièce très riche, pleine de mouvement et de variété. Mais ici, pour autant qu'en peut juger à une première impression, il me semble qu'il y a quelques faiblesses dans l'ordonnance des éléments. Peut-être M. Martin serait-il bien inspiré d'en revoir la composition.

Le *Divertimento* du vétérinaire Hans Huber est écrit avec cette rapidité et cette sûreté d'un musicien qui ne cherche plus, mais dont l'extraordinaire métier a pris une forme figée. Exception faite de l'*Intermezzo* qui, sans être nouveau, est du moins plein d'humour et d'entrain, les autres morceaux n'offrent guère que des clichés, et où la veine tarit, le métier supplie. Il convient cependant d'en recommander, à défaut d'intérêt expressif, la solidité de la construction et de l'écriture.

Le quatuor de la Tonhalle de Zurich a exécuté quelques œuvres avec beaucoup de soin et en allant magnifique. Le jeu du pianiste Moeckel m'a paru manquer de relief. Les artistes zuricois, MM. W. de Boer, H. Schroer, Paul Essek et F. Reitz, se feront entendre vendredi, 20 courant, dans notre ville, au Casino de Saint-Pierre. Hier jeudi soir, aux *Auditions du Jeudi*, a été jouée l'œuvre de M. Frank Martin.

M. E.-R. Blanchet connaît à fond les ressources du piano et les emploie avec beaucoup d'adresse et de goût. Tout ce qu'il écrit présente, au point de vue spécial de l'instrument, un intérêt indéniable. Enfin, ses compositions s'efforcent toujours vers un style élevé, et il a une préférence pour la forme raffinée du canon, dont il a tiré de beaux effets. Toujours fortement pensée, sa musique ne laisse pas que donner une impression de tension et même de rudesse, jusque dans les pages où elle veut être gracieuse et charmante. J'ai retrouvé ces caractères dans la *Deuxième Ballade*, qui fut pour Mlle Lily Memminod (Lausanne) l'occasion de faire valoir un solide et élégant talent de pianiste.

M. Walter Lang (Bâle) présentait une *sonate* en si bémol pour violon et piano, où l'on trouve des qualités et des défauts de jeunesse: de la spontanéité, de l'élan, de la grâce aussi, avec un contrôle insuffisant dans le choix des éléments et un manque de concision. Telle quelle, cette œuvre témoigne de sérieuses qualités. Bien que le caractère expressif de cette sonate ne me soit pas sympathique, ce qui est affaire de goût personnel, j'en ai aimé l'accent sincère. Elle fut, au demeurant, très bien jouée par le violoniste Walter Garraud et l'auteur.

Enfin, cinq lieder de Richard Flury (Soleure), fort agréablement venus, furent chantés par Mlle Hélène Stoss (Lausanne), un joli soprano, qui détaillera avec beaucoup de goût.

Cette XXII<sup>me</sup> fête des musiciens suisses, très réussie, bénéficia d'une réception fort cordiale de la municipalité de Lugano, au cours de laquelle M. Garbani-Nerini, le distingué président du Conseil national, souhaita la bienvenue en termes excellents aux membres de l'A. S. M.

Un seul regret à émettre, c'est que les participants furent peu nombreux et que le soleil ne fut pas toujours de la partie. A. Paychère.

### L'orage de Pentecôte

De Bienne, le 18:

Les dégâts causés par l'orage du lundi de Pentecôte dans le vignoble du lac de Bienne sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croyait tout d'abord. Les ruisseaux entre Neuveville et Lignières n'ont pas tardé à déborder. A Lignières, sur la route cantonale, l'eau atteignait une hauteur de 80 cm. A 6 h., l'alarme fut donnée. Les pompiers s'employèrent à empêcher l'eau de s'introduire dans l'hôtel de la Croix. Les mêmes dégâts ont été causés à Cernier, où les pompiers furent également alarmés.

## GENÈVE

### Il faut s'inspirer de l'exemple de la Russie

Si M. Pillionnel n'existe pas, il faudrait l'inventer. Il joue en effet, dans notre République, le rôle éminemment utile de révélateur naïf des pensées de derrière la tête que ses collègues du groupe socialiste dissimulent soigneusement.

A en croire le doucereux M. Burklin, le hargneux M. Nicole, l'habile M. Naine — à la fois propriétaire de villa, pourfendeur de propriétaires et budgetivore — le but principal de l'initiative sur l'office des logements est de protéger les locataires. Or, pressé de questions, l'un des trois N. qui mènent l'extrême gauche au doigt et à la baguette avait déjà dû reconnaître que ce qu'ils désiraient avant tout, c'était de faire une « expérience socialiste ». Mis au pied du mur au Grand Conseil, le deuxième des trois N. s'est vu forcé d'avouer qu'il se moquait de la Constitution — expression, cependant, de la volonté populaire — comme un poisson d'une pomme. (N'a-t-il pas, du reste, profité des pleins pouvoirs, négation des principes constitutionnels, pour se nourrir confortablement à la crèche de l'Etat pendant la guerre ?)

Mais, malgré ces aveux qu'ils n'ont pu éviter, les meneurs de l'extrême gauche se cramponnaient, pour tenter de faire accepter au peuple un nouveau monopole bureaucratique, au tremplin populaire « locataires contre régieurs ». Cette manœuvre a été déjouée bien involontairement par l'illustre M. Pillionnel, qui, après avoir raconté à ses collègues ses déménagements successifs du Petit-Saconnex dans sa belle villa de Florissant et de sa belle villa de Florissant dans un domicile nouveau,

s'est placé, lui patron, sous l'égide de la révolution et des lois bolchevistes: « Il faut, dit-il, s'inspirer de l'exemple de la Russie ». (Pauvre M. Pillionnel; il y a longtemps que, sous le régime des lois bolchevistes, il aurait passé dans un monde meilleur, où il aurait pu continuer l'exposé de ses idées, si malheureusement commencé sur cette terre !)

M. Pillionnel, dans un beau mouvement de sincérité, a encore avoué que tout cela n'était qu'un commencement. Nous n'en avons jamais douté, mais pouvons-nous espérer que cela ouvrira enfin les yeux de ceux qui ne veulent pas voir et les oreilles de ceux qui ne veulent pas entendre ?

Tous les groupes du Grand Conseil, sauf l'extrême-gauche, se sont prononcés contre le projet Nicole: MM. Martin-Achard, démocrate, Meyer de Stadelhofen, indépendant, Jules Peney, jeune-radical, Perréard et Adrien Lachenal, radicaux, ont déclaré inadmissible la proposition inconstitutionnelle des socialistes. M. Lachenal, nous l'avons dit, a élaboré un contre-projet au cours de la discussion. Il a été accueilli par les ricanements de MM. Nicole et Naine. A première audition, au milieu du brouhaha d'une discussion passionnée, son idée ne nous a pas paru séduisante. Mais il conviendra, avant de formuler une opinion définitive à ce sujet, d'étudier le contre-projet de façon approfondie, texte en mains. Ce sera la tâche de la commission du Grand Conseil, qui se réunit aujourd'hui vendredi à cet effet. Nous en reparlerons aussitôt que nous aurons sous les yeux le contre-projet définitif.

Quant à l'initiative, que M. Nicole rattachait désespérément aux pleins pouvoirs chanceux du Conseil fédéral, nous la combattrons, sans hésiter, de toutes nos forces, parce qu'elle viole impudemment les droits garantis aux citoyens par la Constitution que le peuple suisse a librement adoptée.

**Le Grand Conseil** est convoqué pour samedi, à 15 h. A l'ordre du jour: crédit de 100.000 fr. pour participation de l'Etat à l'acquisition de la collection du marquis de Giraudin, crédit de 141.000 fr. pour la clinique ophtalmologique, naturalisations, office cantonal du logement, travail de nuit et du dimanche dans les boulangeries, interpellation de M. Willemain sur les pleins pouvoirs, projet de loi de M. Dufaux modifiant le mode d'élection des conseils municipaux, modification de la loi sur les prud'hommes, réponse du Conseil fédéral à l'interpellation de M. Morard sur le Kursaal et à celle de M. Jaccoud sur le droit des pauvres, les examens (proposition de M. Chapuisat), le droit au travail (proposition de M. Gischig).

Au milieu du brouhaha, les paroles de M. Paul Lachenal sont mal parvenues à la tribune des journalistes. Interrompant M. Grosselin, ses paroles ont été: « Vous parlez en votre nom personnel et pas au nom du groupe radical. »

### Parti démocratique



### Conférence de M. de Rabours au Groupe démocratique Servette-Grand-Pré

Le groupe III de l'Association démocratique des Grand et Petit-Saconnex avait eu la bonne fortune d'obtenir une causerie de M. le conseiller national de Rabours pour son assemblée mensuelle de mai. Le nom de l'orateur et sa compétence dans la matière traitée: « L'Actualité politique », avaient attiré jeudi soir un grand nombre de citoyens au café Bosson (Grand-Pré). Et M. de Rabours a passé successivement en revue les événements d'hier et d'aujourd'hui dans le domaine fédéral, échassant dans sa causerie, comme des ex-libris, des portraits hauts en couleur et des scènes caractéristiques. L'orateur a tout d'abord parlé du Conseil fédéral, devenu un ensemble de départements juxtaposés, aux cloisons plus ou moins épaisses, et il s'est arrêté plus particulièrement à trois de ces « ministères »: politique, économie publique et militaire. M. de Rabours a souligné avec vigueur l'insuffisance de notre représentation diplomatique à l'étranger, insuffisance qui laisse abandonnées à elles-mêmes des colonies actives qui sont l'honneur de la Suisse.

Parlant de la question complexe des zones franches, M. de Rabours se félicite du choix de M. Albert Maunoir, excellent juriste, comme nouveau négociateur.

Le conférencier aborde ensuite le Département de l'économie publique et il parle avec une belle franchise des affaires du sucre, de l'Union maritime, des préjudiciables monopoles et de la lamentable situation de l'industrie hôtelière et des branches annexes.

Au Département militaire, on paraît être revenu à des sentiments d'honneur et de démocratie depuis le départ de certains grands chefs; malheureusement, il aurait fallu des commissions spéciales pour liquider les énormes stocks. M. de Rabours a profité de son passage sur le domaine militaire pour rendre un éclatant hommage aux soldats qui couvrirent la frontière pendant la guerre mondiale.

Le président du groupe, M. Ch. Montandon, après que les longs applaudissements eurent cessé, a remercié très vivement l'orateur de son intéressant et brillant exposé. Des questions fort judicieuses furent posées par MM. Cogniassé-Grandjean, Le Grand Roy et Mouzou, questions auxquelles M. de Rabours répondit d'une façon approfondie.

Au début de la séance, le président central de l'Association des Grand et Petit-Saconnex avait fait un vibrant appel aux urnes pour la votation fédérale de dimanche prochain et il a engagé tous les groupes à se préoccuper dès aujourd'hui de l'importante question de l'office cantonal du logement.

### Association démocratique des Petit et Grand-Saconnex

Le Groupe II, St-Jean-Charmilles, aura son assemblée mensuelle le mardi 24 mai, à 20 h. 30, au café Roulier, St-Jean, 57. Causerie de M. J.-L. Cayla, député, sur le Plan d'extension de la commune du Petit-Saconnex. Nous espérons que les auditeurs seront nombreux pour entendre un orateur

spécialement compétent exposer ce sujet du plus haut intérêt pour l'avenir de la commune.

**Erratum.** — C'est M. Maurice Dunant qui a pris la parole à l'assemblée démocratique. Un malheureux lapsus lui avait attribué un autre prénom.

**Aux catéchumènes reçus cette année.** — La Compagnie des pasteurs organise pour le dimanche 22 mai, à 20 h. 15, dans la cathédrale de St-Pierre, un culte destiné aux jeunes reçus de l'Eglise. La prédication de M. le pasteur H. Berguer, les chœurs et le chant par l'assemblée des cantiques 173 et 177 du psautier auront pour but de rappeler les priviléges et les responsabilités que leur confère l'Eglise dans laquelle ils viennent d'entrer. Les parents sont invités. Des places seront réservées aux catéchumènes.

**Cimetière de Saint-Georges.** — Dimanche 22 courant aura lieu au cimetière de Saint-Georges, à 16 h., le culte habituel du quatrième dimanche du mois. Ce culte sera présidé par M. le pasteur Emile Lenoir.

**Vaccinations publiques et gratuites.** — Quelques cas de variole étant signalés dans les cantons de Bâle et de Zurich, le service d'hygiène recommande instamment: a) aux personnes non vaccinées, b) aux personnes revaccinées sans succès, c) aux personnes revaccinées avec succès depuis plus de cinq ans de se faire vacciner ou revacciner. A cet effet il organise des séances publiques et gratuites de vaccination, qui auront lieu, dès le 23 mai, tous les jours sauf le jeudi et le samedi, de 8 à 12 h., à l'Institut d'hygiène, quai de l'Ecole-de-Médecine.

Les personnes qui se présentent aux séances sont priées de laver au préalable soigneusement à l'eau de savon leurs épaules et le haut des bras et de revêtir ensuite du linge propre. Cette mesure est essentielle pour

La renommée, dont jouit depuis 30 ans notre savon est due uniquement à sa qualité supérieure provenant de sa composition de matières premières les plus pures et d'une parfaite efficacité. D'une neutralité absolue, notre produit est considéré comme savon de toilette cosmétique de premier rang au parfum frais et délicat.

# LE Savon au Lait de Lis

MARQUE DEUX MINEURS  
de Bergmann & Co, Zurich

Il est économique à l'usage. Nous le recommandons spécialement à toutes les personnes soucieuses d'un teint propre, blanc et velouté. Par son emploi régulier toutes les impuretés de la peau disparaissent. Méfiez-vous des imitations et exigez toujours la marque: Deux Mineurs. Prix de vente fr. 1.60 le morceau.

## Les Pneus U.S. sont bons Pneus En vente dans tous les bons garages

— Tir intercantonal à BROUGG —  
les 21, 22, 23, 27, 28 et 29 MAI 1921

Tir libre et d'honneur Plan financier : Fr. 55,000

Etablissements J. PERRENOUD & Cie S.A.

USINES A CERNIER

MAGASINS D'EXPOSITION ET DE VENTE:  
CERNIER - GENEVE - NEUCHATEL - CHAUX-DE-FONDS - BERNE

Maison Suisse fondée en 1867

Marque de  Garantie

La réputation des Meubles Perrenoud provient de

Leur bienfaire irréprochable comme travail et matières premières.

Leur aspect artistique et leurs formes aussi pratiques que sobres.

Leur prix très avantageux par la vente directe de fabrique au client.

Leur solidité provenant de l'emploi exclusif de bois secs et choisis.

Leur variété de modèles exclusifs et constamment renouvelés.

Leur livraison rapide dans toute la Suisse sans frais d'emballage.

La satisfaction complète d'une clientèle de plus d'un demi-siècle.

Toute personne soucieuse de ses intérêts ne doit faire aucun achat de meubles avant d'avoir visité nos magasins ou demandé nos offres.



Les Chèques de voyage

de la

Banque de France

sont émis par la

SOCIÉTÉ DE

# BANQUE SUISSE

6-10, Corraterie

et ses agences

CORNAVIN : PLAINPALAIS :  
10, place de Cornavin 36, rue de Carouge

EAUX-VIVES : CAROUGE :  
3, place des Eaux-Vives rue du Marché

ainsi que par tous ses autres sièges et succursales et agences en Suisse

Vêtements usagés

en bon état, de dames et messieurs, sont toujours achetés aux plus hauts prix, ainsi que CHAUSSURES. On se rend à domicile. Magasin : AU VIENNOIS . Téleph. 81.58

29 Rue de Berne 29

Au BIENVENU

Achète aux plus hauts prix

Vêtements, chaussures, lingerie, On se rend à domicile. Téléph. 20.93.

O. TAVERNA, 7, rue Pradier, Genève.



Fabrique de Chaussures

OCH

GENÈVE : 2, rue du Marché. — Succursales : Lausanne - Montreux - Neuchâtel - Zurich - St-Gall



Impôt de guerre

Albert JACOPIN

Ancien juriste délégué de l'Administration fédérale des Contributions

ETABLISSEMENT FIDUCIAIRE DE CONTRÔLE ET DE REVISION

Téléphone : 32 03 Rue du Rhône, 2 COMPTABILITÉS - IMPÔTS - EXPERTISES

Réalisation d'un gros stock de MEUBLES D'OCCASION

20 ameublements de salon, de 300 à 900 francs. Quantité de divans, canapés, chaises-longues, fauteuils, chaises etc. Nombreuses chambres à coucher, salles à manger. Lots de tous genres. Meubles de bureau et divers. Tous les jours de 2 à 5 heures.

8, rue des Casemates, 8

Tram No 3, arrêt Athénée

(En face de la Promenade St-Antoine)

On demande à louer

appartement

meublé de 7 ou 8 pièces, quartiers Tranchées, Malagnou, Florissant, Champel, libré 15 septembre, 4 bis, chambre, dernier confort, libré fin Mai. Sadr. Fr. 2800. Petit hôtel sur les Tranchées, à vendre à 5598

Adresser offres aux Magasins « Old England » Genève.

A LOUER

Avenue Champel, 29, rez-de-chaussée et 1er étage, beaux appartements 6 p. tout dernier confort, jardin-terrasse. Avenue Champel, 31, 1er étage, beaux appartements 8 p. 8 ch. bonnes, tout dernier confort, balcon.

S'adresser Agence Immobilière H. Wakker, 10, rue Tour-Maitresse.

Villa meublée

Gde-Bollière, 12 pièces, ch. bains, confort, riche mobilier, dépendances, gr. paro, arrêt du tram.

Appartements meublés

12 pièces, rue Sénébier, 7 pièces, r. Sénébier, terrasse, 5 pièces, rue de l'Université. Sadr. régie Barraud, Grasset, rue Petitot, 2.

A louer

au bord du lac à Coppel, petite villa meublée. S'adresser Mayot & Bonzon, notaires, Coppel.

A louer Corsier-Port,

villa meublée de 8 pièces et véranda vitrée, chambre de bains, chambre lessive. Eau électrique. Jardin planté. Fr. 1500. S'adresser Roch & Martinet, 96, rue du Rhône.

Séjour d'été

ou pour l'année. A louer joli appartement meublé de 4 à 6 pièces. BARRAUD, « Mon Rêve », Vers-chez-les-Blancs, Lausanne.

St-CERGUE S. Nyon

Baux appart. meublés à louer pour saison d'été. Prix avantageux. S'adresser Beau-Soleil, St-Cergue.

voiturette

RENAULT

2 cylindres, 2 à 3 places, en excellent état. Éclairage électrique, conviendrait pour mécanique. S'adresser sous chiffre D3321X Publicitas Genève.

Amsterdam

LLOYD ROYAL HOLLANDAIS

Amsterdam

Services transatlantiques pour voyageurs, marchandises et courrier via Espagne et Portugal, pour l'

Amérique du Sud,

Rio de Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos-Aires,

Cuba, Mexico,

La Havane, Vera Cruz,

Amérique du Nord

Nouvelle-Orléans.

avec vapeurs modernes rapides à double et triple hélices. Départs réguliers d'Amsterdam (à courts intervalles) avec courts délais.

Cargos rapides et modernes pour les ports ci-dessous ainsi que pour Pernambuco et Bahia.

Tous les 14 jours service spécial de cargos p. New-York

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS s'adresser

VOYAGES KUONI, Bahnhofplatz, 7 — ZURICH.

KAISER & Co, Elisabethenstrasse, 58 — BALE.

DANZAS & Co — SAINT-GALL.

A. NATURAL, LE COULTRE & Co, Grand-Quai — GENÈVE.

et aux Bureaux de la Compagnie, à Amsterdam.

Service de Villas

„Sous le règne du commerce libre“  
Prix-court à conserver

Fayard sec, scié et refendu, 18/20 cm.	les 100 kgs. fr. 9.
Bois dur sec,	7.
Bois d'allumage sec 18/20 cm.	10.
Bûches sapin 18/20 cm.	10.
Briquettes Xylos	13.
Charbon de bois dur	20.
Cannas sapin, le stère	25.
Anthracite anglais 30/50 et 50/80	15.
Anthracite beige ou français 30/50 et 50/80	14.
Houille Sarre gros morceaux et 50/80	14.
Coke de gaz gros et petit (grésillons fr. 12.)	14.
Briquettes + Union .	11.50

Chantier BASSET

24, rue Merle-d'Ambligné — Téléphone 23-29

Livraison soignée ville et campagne

Réduction de 2 % par enfant de moins de 14 ans.

MEUBLES

A vendre, bonnes occasions.

Plusieurs mobiliers complets de salles à manger, chambres à coucher, salons, bibliothèques, bureaux, jumoirs, divans-lits et chaises longues, butoirs, frigo, tables et meubles anciens. Tapis d'Orient et moquette, casier à musique. Lots bois, 1 et 2 places avec matelas crin (bonne occasion), chaises cur et cannes de saule à manger. Une quantité de meubles nouvellement déposés sont en vente ce jour à notre garde-meuble, 5, rue Adrienne-Lachemal (ancienne rue des Tranchées de Rive).

15 jours à l'essai

En vente à Genève : à Montreux : MAISON BLEULER

H. Vogt

Coutellerie

12, rue du Marché, 12 17, avenue du Kursaal

Pour l'exportation s'adresser : Société Industrielle des Spécialités Techniques S.A. Emmenbrücke (Lucerne)

„ALLEGRO“

APPAREIL A AIGUISER ET A REPASSER les lames genre Gillette et Auto-Stop

Breveté. — Fabrication suisse soignée.

Comment faire pour qu'une bonne lame garde toujours son tranchant de lame neuve ? Le trancher tout simplement sur l'« Allegro »; elle vous suffira pour une année. L'appareil a deux faces : émeri pour aiguiser, cuir pour repasser. Très facile à manier, fonctionnement automatique.

Fr. 25.—

En vente à Genève : à Montreux : MAISON BLEULER

H. Vogt

Coutellerie

12, rue du Marché, 12 17, avenue du Kursaal

Pour l'exportation s'adresser : Société Industrielle des Spécialités Techniques S.A. Emmenbrücke (Lucerne)

VENTE MOBILIER

Magasin de modes et soieries

Cessation de commerce

Remise immédiate des locaux

Vitrines, banques, armoires, machines à coudre, fer, mannequins, séchoirs, formes, machines à plisser, etc.

Vente gré à gré, Magasin Matthey et Cie, Vevey et Montreux.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence Bujard & Cie, Montreux.

4 MAISONS à Paris, adj. 4 lots, Ch. not. 7 juin.

1. Rue Dunkerque No 83. Rev. br. 16.918. M. à pr. fr. 175.000

Krank, et un petit chœur : *Symphonie d'oiseaux*, de Léopold Ketten, babillage musical plein de verve.

On se pressait ensuite devant les œuvres de M. Chevalon, dont la facture soignée et le souci du fini contrastent avec les touques des jeunes écoles : ici, tout est calme et sérénité.

Souhaitons que les ventes soient fructueuses, une partie du produit des caisses-ci devant aller aux sociétés françaises de bienfaisance.

**L'exposition de Mme Porto-Matthey de l'Etang,** au Lycée, rue Toepper, 6, est prolongée jusqu'au dimanche 22 juin inclus.

## CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

**Vendredi 20 mai**

Cercle des arts et des lettres, quai de la Poste, 4, exposition d'œuvres de divers artistes.

Galerie Moos. Expositions Emile Bressler et Art français.

Athénée, exposition particulière de M. G. Chatpot, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. tous les jours : le dimanche, de 10 h. à 12 h. 30.

Puits-d'Or, 11, rue Petitot, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. exposition d'art décoratif.

Comptoir d'Entrée sociale, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours de 14 h. à 17 h.

De 14 h. à 18 h. (dimanche excepté), chambre de commerce française, passage des Lions, 4, exposition de Chevalon au profit d'œuvres de bienfaisance.

De 14 h. à 18 h. (dimanche, de 10 h. à 12 h.), Lycée de Suisse, 6, rue Toepper, exposition d'art décoratif de Mme J. Porto-Matthey-de-l'Etang. Entrée libre.

Salon d'art Wyatt, rue du Mont-Blanc, 7. Exposition d'œuvres de Maurice Barraud, Otto Vautier, H.-C. Forester. Entrée libre.

8 h. Département militaire, hôtel de Ville, 16, recrutement pour 1921, recrues de tout le canton, lettres P. V.

Promenade de Carouge à 8 h. arrondissement 1, Carouge à 14 h. arrondissement 2 inscription et recensement militaire des chevaux et mulets.

14 h. Rue de Candolle, 18, réunion de travail de la Croix-Rouge genevoise.

17 h. 15, Institut J.-J. Rousseau, conférence du Dr A. Rabinovitch : « Entrainement pratique du self-control. »

17 h. 30, séance du Conseil municipal de la Ville de Genève.

20 h. 30, Carouge, 16, rue Jacques-Dalphin, réunion de la Croix-Bleue.

20 h. 30, brasserie Kiefer, rue du Purgatoire, assemblée des détaillants en produits laitiers et salés suisses ; formation d'un nouveau syndicat.

20 h. 30, Athénée, conférence-récital de M. Albrecht Haller sur « Heinrich Heine ».

20 h. 30, Aula de l'Université, conférence publique et gratuite de M. G. Melusson, président de la Société d'études psychiques de Lyon : le « Spiritisme et ses conséquences. » Projections.

20 h. 30, au local du Club Alpin suisse, soirée avec projections de M. A. Mazel (cartes à l'entrée).

## Spectacles et Concerts

**A la Comédie. — Spectacles annoncés :** Tous les soirs, à 20 h. 30, et dimanche, à 14 h. 30.

**le Maître de son cœur**, de Paul Raynal.

Vendredi 27 et samedi 28, à 20 h. 30, le **Passé**, avec Mme Simone. Location ouverte.

**Cinémas.** — *Apollo-Théâtre*, place du Cirque : « Gigolette », de Pierre Decourcelle : une bataille de la vie ; « Calibre 38 », drame d'aventures au Far-West en cinq actes. — *Omnia* : « Le Secret de l'or », drame du Far-West, « Agénor, enfant trouvé », comédie. — *Grand Cinéma*, rue du Rhône, 42 : « La Petite fée de Solbakken », film suédois, et « Baiser de Cyano », interprété par Soava Gallone. — *Le Colisée*, rue d'Italie, 10 : « Le Sauveur du Rach », comédie, et les « Loups de la Sierra », drame. — *Excelsior*, Corraterie, 14 : « La Caravane », drame, et « Marche d'amour », comédie. — *Cinéma-Palace*, rue de la Confédération 24 : « Grosse de riches », drame. — *Royal-Biograph* : « Maître Evora », drame avec Mme Regina Badet.

**Le Croissant**, société laïque d'abstinençe, organise dans son local, rue Calvin, 8, pour samedi 21, à 20 h. 30, une soirée-thé de propagande. Une partie récréative est prévue. Le comité espère que nombreux seront ceux qui viendront se rendre compte de l'importance de la question abstinentielle par les temps de crise économique que nous traversons. Cette soirée est gratuite.

## Concerts annoncés

Vendredi 20 mai, 20 h. 30, place de la Chapelle Anglaise, concert gratuit par la Fanfare municipale de la Ville de Genève. En cas de mauvais temps, renvoi au lendemain.

Vendredi 20 mai, 20 h. 30, casino de St-Pierre, concert par le quatuor de la Tonhalle de Zurich.

Vendredi 20 mai, 20 h. 45, Jardin anglais, concert de la Landwehr (0 fr. 60). En cas de mauvais temps, renvoi au lendemain.

Samedi 21 mai, à 20 h. 15, salle d'audition de l'E. P. M. Grand-Rue, 19. Soirée par la classe de comédie, prof. Mme de Champmoyant. Au programme : « L'œil de verre », « Comme elles sont toutes », « L'Étincelle », « Yvonne dine en ville », « Danse hollandaise ». Billets à l'entrée.

## LES SPORTS

### TIR

La Société militaire des Carabiniers genevois aura son deuxième tir militaire au stand de Bexex, les samedi 21 mai, de 14 h. à 18 h., et dimanche 22 mai, de 7 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Armes à disposition des tireurs ; conditions et beaux prix déjà indiqués. Date des prochains tirs : 18-19 juin, 9-10 juillet, 30-31 juillet, 13-14 août.

### AVIATION

On nous écrit de Berne : « Le 11 mai, à l'école d'aviation Comte, à Dübendorf, deux nouveaux aviateurs ont subi avec succès les épreuves du brevet sportif par devant les commissaires de l'Aéro-Club suisse. Ce sont MM. Gottfried Batt, de Berne, et Ernest Graf, de Zurich (brevets 164 et 165). Les épreuves ont eu lieu sur des biplans suisses Wild. »

### L'avion géant à Genève.

Jeudi, à 12 h. 45, l'avion métallique Dornier, de la société suisse Ad-Astra-Aéro, est arrivé à l'aérodrome de Cointrin, parti de Dübendorf à 10 h. 45. Le vol s'est opéré dans les meilleures conditions ; l'atterrissement a été parfait, montrant ainsi l'excellence du terrain de Cointrin. A bord de l'appareil avaient pris place MM. Rihner, directeur d'Ad-Astra un de nos excellents pilotes militaires suisses, Bierbaum, rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, Cantieni, de St-Gall, et Zinsmeier, pilote de la maison Dornier. L'avion était piloté par un ingénieur de la maison Dornier, M. Djemer.

Des vols avec passagers, au prix de 35 fr. le quart d'heure, seront effectués dès vendredi jusqu'à lundi, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à la nuit. Cet appareil, de construction récente, est muni d'un moteur de 185 HP; une cabine, très confortable, abrite cinq passagers. La société Ad-Astra-Aéro se propose, dès que des subventions seront données aux compagnies aériennes, de créer un service Dübendorf-Genève, afin de relier les lignes allemandes qui aboutissent à Constance et de là à Dübendorf, à Genève, qui sera le point de départ des lignes françaises.

### FOOTBALL

A Baden, le Sportverein de Wiesbaden a battu Baden combiné par 2 à 0.

**Les finales genevoises**, dont nous avons parlé, s'annoncent comme devant être très disputées.

En série B le match d'appui Bel Koe-Thônex désignera lequel des deux clubs sera appelé à disputer la finale de cette catégorie. On comprendra l'importance de cette rencontre en apprenant que le vainqueur de la série B aura toute chance de jouer en première division la saison prochaine. Les trois clubs, qui ont actuellement des chances égales, vont naturellement faire l'impossible pour y parvenir.

Les premiers matches de la poule finale de la série C se sont disputés le jour de l'Ascension. Juventus I B et Thônex II y firent match nul tandis qu'Urania III battait Versoix. Dimanche Juventus devra absolument gagner s'il veut garder quelque chance pour l'obtention du titre. Quant à Urania, son beau match contre Thônex lui permet tous les espoirs.

Les deux finales de série D et juniors s'annoncent au mieux, les quatre équipes qui y sont appelées ayant pratiqué pendant toute la saison un jeu très classique et obtenu des résultats qui en disent long sur leur forme actuelle.

Le prix d'entrée a été fixé par le comité de l'A.C.G.F.A. à la somme de 1 fr., ce qui permettra à tout le monde d'assister à cette manifestation, qui se disputera dans un des plus jolis parages de la campagne genevoise.

Samedi, à 17 h. 30, au parc des sports des Charmilles, Anvers contre Servette. Encore une belle manifestation.

La deuxième journée des finales genevoises aura lieu dimanche 22 mai, au stade municipal de Plainpalais, au Bout-du-Monde, Champel. Cette journée particulièrement chargée comprendra les cinq rencontres suivantes : Série B, match d'appui, Bel-Koe-Thônex ; série C, poule finale, Juventus I B-Versoix I, Urania III-Thônex II ; série D, finale, Stella I-Servette IV A ; juniors, finale, Genève V-Servette V A.

La fête du Léman F. C. (concours de course

à pied et tournoi de football) avait attiré un nombreux public à la Praile (Carouge). Le soir, sous la présidence d'honneur de M. Louis Marin, président de la F.S.C., a eu lieu, au cercle de St-Germain, la distribution des prix. M. G. Jost, président, a adressé des paroles de vifs remerciements.

### ESCRIME

Une importante manifestation sportive vient d'avoir lieu à la Société d'escrime. La médaille d'or Boillat-Japy (championnat annuel) a été disputée les 15 et 16 courant à Rive-Belle, Chambéry, la propriété du président de la Société. Cette épreuve, offerte par le généreux mécène, M. Boillat-Japy, sera tirée en cinq années consécutives en deux poules à l'épée dont les résultats sont totalisés, le vainqueur de chaque épreuve annuelle gagnant une des médailles.

Le jury était présidé avec sa haute compétence par M. Buscarlet. Il y avait 14 concurrents en présence, la lutte fut extrêmement serrée et la belle qualité des armes fait grand honneur à l'enseignement remarquable de l'excellent professeur Jourdan. La victoire fut remportée par M. Pictet de Rochemont, très en forme, qui se classe premier et gagne la médaille avec vingt-deux victoires et quatre défaites sur vingt-six assauts. 20 M. Empesta; 30 M. le Dr Jacquet; 40 M. Jourdan fils; 50; ex aequo, MM. Montagnier et Fillion; 70 M. de Graffenreid; 80 M. Corte. Viennent ensuite six tireurs. Parmi les assauts les plus remarqués, citons ceux de MM. Pictet de Rochemont, Dr Jacquet et Empesta.

Une charmante réception réunit ensuite le Jury, les tireurs et le public.

### HIPPISME

Le concours hippique annuel de Pente-côte de Frauenfeld a eu lieu en présence d'une grande affluence. Les résultats ont été les suivants :

**Concours de sauts pour soldats** : 1. Alphonse Bold, guides 6 ; 2. von Fimmelsberg.

**Concours de sauts pour sous-officiers** : 1. Isidor Bollinger, marchef, dragons 16, Schaffhouse.

**Prix d'ouverture** : 1. premier lieutenant Stofel, dragons 16.

**Prix de l'armée** : Capitaine de cavalerie Duhm, Thonue.

**Prix de campagne** : 1. Alex. Loder, guides 6, Bissig.

**Prix de chasse pour sous-officiers** : 1. Isidor Bollinger, marchef, dragons 6, Schaffhouse.

**Prix de Thurgovie** : 1. major de cavalerie Gerber, de Zurich.

**Prix de Frauenfeld** : 1. major de cavalerie Gerber, de Zurich.

### BOXE

On mande de Paris qu'à la salle Wagram, dans un match en 10 rounds, poids plumes, le Français Debeve a battu le Suisse Simeth aux points.

Le match qui mettait aux prises en 15 rounds, à Barcelone, le champion de France et d'Europe Charles Ledoux et le champion suisse Christian s'est terminé à la quatrième reprise par la victoire de Ledoux, qui a mis son adversaire knock-out.

### SPORT NAUTIQUE

**Faces-Pâles**

Dimanche 22 mai, première régate de la saison. Avertissement 14 h. 10, départ 14 h. 15, quai des Eaux-Vives.

## BOURSE DE GENEVE

### OBIGATIONS

3% Fédéral 1903	306. —	3% Ville de Genève	350. —
5% id.	490. —	3% id.	320. —
3% C.F.F. (anc. diff.)	283. —	4% id.	365. —
3% id.	592.50	4% id.	412.50
3% Genevois av. lots	87. —	5% id.	430. —
3% id.	1890	6% Rio de Janeiro	245. —
4% id.	334. —	5% Jura-Simplon	301. —
4% id.	440. —	5% Bolivie Railway	29.50
4% Autrich. or	—	5% Lombardes anc.	29.50
4% Japon Tab., 2e sér.	93. —	5% Méridionales	68.50
4% Ottoman unité	—	5% Cédulles argentine	68.50
Lots turcs	36. —	5% Lots égypt., 2e sér.	185. —
4% Tab. portugais	—	4% Fr. Suisse Ind. el.	—
5% Serbe 1895	—	5% San Ratael	—

### OBLIGATIONS

### 3% Ville de Genève

### 3% Rio de Janeiro

### 5% Jura-Simplon

### 5% Bolivie Railway

### 5% Lombardes anc.

### 5% Méridionales

### 5% Cédulles argentine

### 5% Lots égypt., 2e sér.

### 5% Fr. Suisse Ind. el.

# WEGGIS

## LAC DES IV CANTONS Séjour de Printemps

S'adresser au Bureau de renseignements respectifs

# VITZNAU

La Maison *Gabius-Plojoux & Cie* et son personnel ont le profond regret d'informier leurs amis et dévoués clients du décès de

Madame

**A. PLOJOUX-BONNET**

ex-collaboratrice de l'ancienne maison Jules Plojoux, survenue le 17 mai 1921.

**POMPES FUNÈBRES**  
Fabrication de cercueils  
**E. BONNET & Cie**  
Télép. (perman.) No 23  
80, r. du Rhône - Genève  
Enterrement des classes.  
Service officiel de la  
Ville de Carouge, des  
Comm. de Chêne-Bougeries et du Pt-Saconnex.

**Désinfection**  
après décès ou maladies  
**Destruction** des punaises et toutes vermines. Sans déplacement ni transport de meubles. Soc. nouvelle de Désinfection (procédés Clayton), **PERROTTE & Cie**, 2, Cours de Rive - Genève.

**Mme A. Duchable**  
spécialiste pour  
l'Hygiène de la Chevelure  
méthode de  
Mme C. Pasche, de Vevey  
4, rue Imbert-Galleix, Tél. 76-08

**PARISERIE**  
A LA COURONNE  
RUE GÉRARD  
VIEILLE RUE  
Genève  
Galantines  
Asperges  
Cuisine sur commande

**VINS SUISSES**  
ET  
**FRANÇAIS**  
des meilleurs crus  
**Ch. Besançon**  
10, rue de l'Hôtel-de-Ville  
GENÈVE

**Asperges du Valais**  
Caissette franco 2kg. 12. 5kg.  
Extra 1r. 4.50 1r. 8.50  
1er choix 1r. 4. 7.50  
Cretton Alfred, Charrat.

**TAXIS**  
et cars pour société  
Téléphone No **70**  
**CAMIONNAGES**  
par autos-camions  
**AUTO-GARAGES DES NATIONS**  
20, rue de Lausanne  
73, boulevard de la Cluse

**ESTIMATIONS**  
Expertises inventaires sont dressées par **E.-G. HAGNAUER**, ex-tapissier-laurier, de meubles, rue Fécolat, 3. Téléph. 24-10.

**Eau-de-vie de fruits**  
Prem. qual. 200, à 1r. 2,40 le litre  
**KIRSCH PUR**  
Prem. qual. 200, à 1r. 5,00 le litre

**MALAGA**  
supérieur à 1r. 2,80 le litre.  
Envoyé depuis 5 lit. contre remboursement. **W. Rieger**, Distillerie, Bergiswil, Nidwald.

**GARAGES pour autos**  
et entrepôts de marchand, en tôle ondulée, garantie incinérable et infracturable, démontables et transportables. Livraison immédiate. Liste des marchandises en dépôt sur demande.

**ACHERBACH FRÈRES** B. m. b. H.  
Weidmann-Sieg  
pr. Siegen en Westphalie (Allem.) Case postale 156.

On cherche pr le 1er juillet ou après pr l'Allemande (Hanovre) une **demoiselle**

de bonne éducation auprès de 2 enfants de 10 et 6 ans. Elle devrait s'occuper un peu du ménage et connaître la couture et la musique. S'adresser avec certificats et prétentions à une Dir. Rapenecker, Kusnacht près Zurich.

**MAXIMA** 27 RUE DU MARCHÉ ACHÈTE BIJOUX

**Dr Eug. ROBERT**  
ancien chirurgien à l'hôpital militaire du Panthéon à Paris, ancien assistant à l'hôpital Lariboisière à Paris, ancien attaché à l'Institut Pasteur à Paris.

Chirurgie générale  
Chirurgie de l'abdomen  
Chirurgie des membres  
Consultat. : 15, bd Helvétique, 15  
Lundi, mercredi, vendredi de 2 à 4 h.  
Téléphone 99.77  
Dom. : 9, av. Gaspard-Vallée, Téléphone 99.01

**Dr Marc DUNANT**  
OCULISTE  
15, boulevard Helvétique, 15  
Lundi, mercredi, vendredi de 2 à 4 h.  
Jeudi et samedi de 10 à 12 h.

**ON DEMANDE**  
**directeur associé**

intéressé pour institut médical important de Genève. Convient à jeune médecin ou à personne instruite dans le massage, la gymnastique médicale et la culture physique. Forfeit sous chiffre F329X à Publicitas, Genève.

**PERROTTE & Cie**, 2, Cours de Rive - Genève.

**Mme A. Duchable**  
spécialiste pour  
l'Hygiène de la Chevelure  
méthode de  
Mme C. Pasche, de Vevey  
4, rue Imbert-Galleix, Tél. 76-08

**PARISERIE**  
A LA COURONNE  
RUE GÉRARD  
VIEILLE RUE  
Genève  
Galantines  
Asperges  
Cuisine sur commande

**VINS SUISSES**  
ET  
**FRANÇAIS**  
des meilleurs crus  
**Ch. Besançon**  
10, rue de l'Hôtel-de-Ville  
GENÈVE

**Asperges du Valais**  
Caissette franco 2kg. 12. 5kg.  
Extra 1r. 4.50 1r. 8.50  
1er choix 1r. 4. 7.50  
Cretton Alfred, Charrat.

**TAXIS**  
et cars pour société  
Téléphone No **70**  
**CAMIONNAGES**  
par autos-camions  
**AUTO-GARAGES DES NATIONS**  
20, rue de Lausanne  
73, boulevard de la Cluse

**ESTIMATIONS**  
Expertises inventaires sont dressées par **E.-G. HAGNAUER**, ex-tapissier-laurier, de meubles, rue Fécolat, 3. Téléph. 24-10.

**Eau-de-vie de fruits**  
Prem. qual. 200, à 1r. 2,40 le litre  
**KIRSCH PUR**  
Prem. qual. 200, à 1r. 5,00 le litre

**MALAGA**  
supérieur à 1r. 2,80 le litre.  
Envoyé depuis 5 lit. contre remboursement. **W. Rieger**, Distillerie, Bergiswil, Nidwald.

**GARAGES pour autos**  
et entrepôts de marchand, en tôle ondulée, garantie incinérable et infracturable, démontables et transportables. Livraison immédiate. Liste des marchandises en dépôt sur demande.

**ACHERBACH FRÈRES** B. m. b. H.  
Weidmann-Sieg  
pr. Siegen en Westphalie (Allem.) Case postale 156.

On cherche pr le 1er juillet ou après pr l'Allemande (Hanovre) une **demoiselle**

de bonne éducation auprès de 2 enfants de 10 et 6 ans. Elle devrait s'occuper un peu du ménage et connaître la couture et la musique. S'adresser avec certificats et prétentions à une Dir. Rapenecker, Kusnacht près Zurich.

**MAXIMA** 27 RUE DU MARCHÉ ACHÈTE BIJOUX

Samedi 21 Mai

## INAUGURATION

de notre  
**RAYON TISSUS**  
LAINAGES :: DRAPERIES  
COTONS :: BLANC  
et  
**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**

**N'achetez rien avant d'avoir vu nos  
prix sensationnels**

## GALERIES DES BERGUES

(Ex-Dégringolade)

**Jeune institutrice**  
de la Suisse allemande, diplôme d'Université, sachant à fond l'allemand, le français et l'anglais, passablement l'italien, cherche situation en Suisse auprès d'enfants. Rémunération modérée. Excellentes références. S'adr. à Mme Rose von Allmen, Stutzi, Lauterbrunnen.

**Asperges du Valais**  
Caissette franco 2kg. 12. 5kg.  
Extra 1r. 4.50 1r. 8.50  
1er choix 1r. 4. 7.50  
Domaine Biottelets, Charrat.

Nous cherchons pour entrée immédiate une bonne

**Thé**  
goût russe  
**fr. 8.-**  
la livre

**Thés Tschin-Ta-Ni**  
GENÈVE  
9, Bourg-de-Four, 9  
(au bas de la rue  
Etienne-Dumont)

**Asperges du Valais**

Caissette franco 2kg. 12. 5kg.  
Extra 1r. 4.50 1r. 8.50  
1er choix 1r. 4. 7.50  
Domaine Biottelets, Charrat.

Nous cherchons pour entrée immédiate une bonne

**sténo-dactylographe**

français-allemand, ayant si possible quelques notions d'anglais. Adr. offres avec certificats sous chiffre A332X à Publicitas, Genève.

**Magasin de bijouterie-horlogerie**

Magasin de bijouterie-horlogerie à Vevey demande une

**vendeuse**

très capable et honnête sous tous les rapports. Préférence est donnée à personnes ayant déjà travaillé dans la branche. Bonnes références exigées. Connaissance parfaite de la langue française condition, allemand désiré. Faire offres avec références sous Z230761, Publicitas, Lausanne.

**Ménage, garde-malade, établi, la campagne**

prendrait en pension

monsieur ou dame malade mentalement. Bonne, nourriture assurée. Bon air. S'adr. à Mme MULLER, Cuarnens (Vaud).

**Jeune demoiselle**

de toute coquetterie, accepterait occupation auprès de dame ou enfants.

Offres sous chiffre Wc3530Y à Publicitas, Genève.

**Correspondant anglais**

Sérieuses références. Prétentions modestes.

Offres sous P121N à Publicitas, Neuchâtel.

**Cuisinière**

cherche place dans bonne famille où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la

langue française, condition, allemand désiré. Faire offres avec références sous Z230761, Publicitas, Lausanne.

**Vacances**

jeune Hollandaise cherche

place dans bonne famille pour un mois d'été. Ecrire : Mme Paetz, 21, Groothertoginstraat, in Atelier ed. Magazin, Museumplein, Amsterdam, La Haye.

**Société Anonyme Générale Hongroise de Charbonnages**

(MINES DE TOTIS, etc.)

Les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME GÉNÉRALE HONGROISE DE CHARBONNAGES sont convoqués le 6 juin 1921, à 12 heures, dans les bureaux de la Société, V., Zoltaniteza, 2-4, à leur

**XXIXme ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'Administration et présentation du Bilan de l'exercice 1920.

2. Approbation du Bilan 1920 et emploi du bénéfice net.

3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Conseil de Surveillance.

4. Proposition du Conseil d'Administration : Emission de 40.000 actions

au porteur d'une valeur nominale de 200 couronnes, augmentant de 8.000.000 de couronnes le capital-actions ; autorisation à donner au Conseil d'Administration de fixer l'époque de l'émission et de stipuler les conditions d'émission.

5. Modification de plusieurs articles des statuts.

6. Election de deux membres du Conseil d'Administration.

7. Election de trois membres du Conseil de Surveillance et fixation des honoraires du Conseil de Surveillance.

Nous rappelons l'attention des Actionnaires sur le paragraphe suivant de l'article 18 des statuts :

« Dans l'Assemblée générale, chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède de fois dix actions. »

Les Actionnaires qui désirent prendre part à l'assemblée générale, personnellement ou au moyen d'un représentant, doivent déposer leurs actions, munies de tous les coupons non échus, huit jours avant la date fixée, au siège de la Société, à Budapest, ou à telle autre place désignée à cet effet, par le Conseil d'Administration dans l'avis de convocation.

Il est délivré en échange des actions déposées, un récépissé et une carte de légitimation ; cette dernière confère le droit de participer à l'Assemblée Générale.

En conformité de cet article, les maisons suivantes ont été désignées pour le dépôt des actions :

à Budapest : La Caisse de la Société, Banque Générale de Crédit Hongrois,

et la Banque Commerciale Hongroise de Pest,

à Vienne : La Banque des Pays autrichiens et le Wiener Bank-Verein,

à Genève : MM. CHENEVIERE & Cie.

BUDAPEST, le 18 Mai 1921.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**Lenk i. S. OBERLAND BERNOIS**  
Alt. 1105 m. s. m.  
**Bad- u. Kuranstalt**  
(210 lits)

Eau sulfureuse la plus forte, source ferrugineuse. Bains, douches. Nouvelles salles d'inhalation et de vaporisation. Orchestre de cure, magnifique parc. Saison juin à septembre. Médecin de cure Dr H. Raeflaub de Berne. Prospectus par la direction.

**BRIENZ HOTEL KREUZ**  
Oberland bernois  
Se recommande pour séjour de vacances et touristes. Ouvert toute l'année. Bureau des postes, télégraphe et téléphone dans la maison. A proximité de la gare. Famille E. HANAUER.

**SIGRISWIL** Lac de Thoune  
**Hôtel Bären**

Situation magnifique, ensoleillée, Excellentes cuisines et cave. Grand Parc, Prix à partir de fr. 8.-. H. Obrist-Boss.

**BUOCHS** **LAC DES IV CANTONS**. Séjour de campagne idéal. A l'abri du Pöhl. Magnifique partie d'excursions.

**Hôtel de la Couronne**  
Parc, tennis. Maison privée pour bain du lac. Nourriture très soignée. Prix de la pension : Fr. 0.50 à 10.-.

**Fêtes des Narcisses**  
MONTREUX - Lac Léman  
4 et 5 JUIN

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 juin prochain à 11 heures du matin, 19, rue Blanche, à Paris.

# DERNIÈRES NOUVELLES

## 3<sup>me</sup> EDITION

### Autour de la paix

**L'impression causée à Paris par la récidive du Premier anglais**

Paris, 19 mai.

(Par téléphone de notre correspondant)

Comme on pouvait s'y attendre, les nouvelles déclarations faites mercredi par M. Lloyd George ont causé à Paris un profond mécontentement et provoqué de vives répliques. A en croire certains esprits subtils, l'attitude du premier ministre britannique aurait été concertée avec M. Briand pour fortifier celui-ci au cours des débats de la Chambre. Cette explication trop machiavélique est évidemment invraisemblable. D'autres pensent que la violence de M. Lloyd George chaque fois qu'il est question de la Haute-Silésie tiendrait au fait qu'il aurait promis à l'Allemagne de lui faire obtenir le bassin industriel silésien pourvu qu'elle acceptât l'ultimatum des Alliés. Cette version ferait en effet comprendre pourquoi l'opinion allemande s'est assez facilement résignée aux conditions de Londres. Elle est ingénue, mais l'avenir seul pourra nous apprendre si elle est exacte.

D'autre part, la susceptibilité du premier ministre anglais pour toutes les critiques de presse est bien connue. Mais lorsqu'elle s'exprime sous la forme de la dernière déclaration, elle devient presque maladive, et de plus est malfaite.

Enfin, la situation est encore compliquée dans une certaine mesure du fait des démarches entreprises par le gouvernement de Londres pour obtenir du cabinet de Paris l'engagement de ne pas saisir la Ruhr, même si l'Allemagne envahissait la Haute-Silésie. Il est évident qu'à Paris on se refuse à donner cette sorte d'encouragement indirect à une action allemande dans la région silésienne.

Tous les journaux relèvent le caractère inadmissible de certaines des boutades de M. Lloyd George, notamment de celle qui a trait à l'éventualité de nouvelles alliances. Le *Temps*, dans un article très virulent, exprimait jeudi soir l'opinion que les griefs du ministre anglais ne sont que des prétextes, et qu'en réalité il veut se réserver le rôle d'arbitre universel. Il a pris à l'Allemagne tout ce dont l'Angleterre avait besoin, et maintenant qu'il l'a chassée de la mer, il ne se préoccupe pas de la nécessité où est la France d'obtenir le paiement des réparations, et il tourne contre elle toutes les haines, parce qu'elle seule est chargée d'appliquer le traité.

Ainsi parle en substance le *Temps*, qui conclut par une phrase plus ou moins menaçante :

Faut-il subir indéfiniment la politique de M. Lloyd George ? N'aurons-nous jamais une politique française à lui opposer ? Il excelle à diviser, il dresse les uns contre les autres les peuples du continent. Ne saurons-nous pas les unir ?

Dans le *Journal des Débats*, M. Gauvin blâme, mais avec beaucoup plus de mesure, le langage de M. Lloyd George. Parlant plus spécialement de l'affaire de Haute-Silésie, il écrit :

Nous prions instamment M. Lloyd George de se rappeler l'histoire, de se dégager de quelques préjugés ataviques, et de considérer l'ensemble de la situation européenne avant de se former un jugement définitif sur la question de Haute-Silésie.

Naturellement, ces incidents, qui pour l'instant dominent toute la situation, ont eu leur écho à la Chambre. M. André Tardieu a fait une charge à fond contre M. Briand au sujet du montant de la dette allemande telle qu'elle a été fixée par la commission des réparations. Il a prononcé une fois de plus le discours qu'il a déjà fait bien des fois, accusant le gouvernement d'avoir manqué à son devoir en acceptant un chiffre trop bas. Sur ce point, le président du conseil pourra sans doute lui répondre facilement. M. Tardieu a naturellement remporté un succès assez facile en tirant parti des incartades de M. Lloyd George. Il a déclaré que M. Briand, sous prétexte de maintenir l'accord avec la Grande-Bretagne, avait constamment cédé, et que le résultat, ce sont les dernières manifestations oratoires du premier ministre anglais.

Un autre point sur lequel M. Tardieu a insisté est le suivant :

D'après lui, les modifications apportées à Londres au traité de Versailles doivent prendre la forme d'un projet de loi qui serait soumis à la ratification du Parlement.

Bien que l'orateur ait obtenu pas mal d'applaudissements, il est fort peu probable qu'il soit suivi par la majorité de la Chambre. On paraissait croire jeudi soir que M. Briand prendra vraisemblablement la parole au cours de la séance de vendredi.

### Le Conseil suprême

London, 19 mai.

Le chargé d'affaires britanniques à Paris a fait jeudi une démarche au quai d'Orsay pour demander au gouvernement français de se faire représenter à une réunion du Conseil suprême, à laquelle serait également invité un représentant américain.

Tout en se montrant favorable en principe à cette réunion, M. Briand a réservé son acceptation définitive jusqu'à la conclusion du débat sur la politique extérieure, qui s'est ouvert jeudi à la Chambre.

### Des réformes en vue des réparations Le désarmement

Berlin, 19 mai.

D'après la *Gazette de Berlin à Midi*, le ca-

binet du Reich s'est occupé jeudi après-midi de la question des réparations. A ce propos on projette une réforme des finances et des impôts, dont le Reichstag devra s'occuper à la prochaine session.

Le même journal croit que le Dr Buesch, conseiller ministériel, remplacera probablement M. Stockhammer, démissionnaire, pour l'examen de la question des réparations.

La question du désarmement sera traitée sous la direction du chancelier par le ministre du Reich. Des négociations sont en cours entre la Bavière et le Reich, et le gouvernement du Reich espère que la question bavaroise sera solutionnée favorablement.

### Une délégation lituanienne à Washington

Washington, 19 mai.

M. Harding, président des Etats-Unis, a consenti à recevoir, le 31 mai, en audience une délégation des Lituanian de l'Amérique du Nord, qui lui présentera une pétition pourvue d'un million de signatures, en faveur de la reconnaissance juridique de la République lituanienne par les Etats-Unis.

### La prochaine session du Conseil de la Société des Nations

#### Une requête de l'Albanie

Le gouvernement albanais avait fait parvenir au Conseil de la Société des nations une requête signalant la situation créée en Albanie par l'occupation de certains territoires par la Grèce et l'Etat serbo-croate-slovène, et demandant l'intervention de la Société des nations.

Le président du Conseil de la Société des nations a décidé de placer cette question à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil, qui aura lieu à Genève dans le courant de juin.

Cette décision a été portée à la connaissance des trois gouvernements intéressés (albanais, serbo-croate-slovène, grec) par un télégramme du secrétaire général de la Société des nations, les invitant à se faire représenter à cet effet à la prochaine session du Conseil.

### Les événements de la Haute-Silésie

#### L'Allemagne n'interviendra pas

Paris, 19 mai.

M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a fait une démarche auprès du chancelier Wirth pour l'inviter à prendre des mesures pour empêcher l'envoi de matériel de guerre ainsi que l'organisation et le transport de volontaires en Haute-Silésie.

M. Wirth a répondu à l'ambassadeur de France que le gouvernement allemand avait déjà reçu notification de la commission de contrôle. Les ordres ont été donnés dès le 14 mai par le général von Seec; ils seront confirmés. Le chef du gouvernement allemand a donné l'assurance que l'Allemagne n'interviendra pas en Haute-Silésie. En même temps, M. Wirth a déclaré qu'il espérait que la commission interalliée du plébiscite en Haute-Silésie prendra des mesures pour protéger les ressortissants allemands.

#### Les volontaires allemands

Varsovie, 19 mai.

On mande de Beuthen qu'il se confirme que dans les luttes près de Kendzierzyn, de nombreux Allemands étaient travestis avec des uniformes italiens. Entre autres le fils du médecin Hartmann de la Laurahutte, qui y fut tué, portait l'uniforme italien.

Londres, 19 mai.

La *Morning Post* apprend de Varsovie que des informations de source militaire feraient croire qu'une armée de volontaires allemands de 40.000 hommes, munis d'artillerie et de trains blindés, se concentre le long de l'Oder, en trois groupes, à Kreuzbourg, à Oppeln et à Ratibor.

Beuthen, 19 mai.

Communiqué du haut-commandement des insurgés :

Dans le secteur de Ratibor-Olza, activité intense de patrouilles allemandes, qui tirent des mitrailleuses et des lance-mines sur nos positions.

#### Le ministre Sapieha rentre à Varsovie

Varsovie, 19 mai.

Le ministre des affaires étrangères, M. Sapieha, rentré mercredi à Varsovie, a reçu aujourd'hui après une séance du conseil des ministres, les journalistes auxquels il déclara être heureux d'avoir pu constater pendant son voyage à Paris l'attitude cordiale de la France vis-à-vis de la Pologne dans la question de la Haute-Silésie et sa ferme décision d'appuyer les justes revendications polonaises et surtout d'exécuter impartiallement les clauses du traité de Versailles.

#### Le texte du traité de Versailles

De Londres au *Temps*:

Maintenant qu'on s'aperçoit du très grand danger que la paix de l'Europe vient de courir et auquel elle pourrait être encore exposée, on se demande comment on a pu laisser se créer une situation pareille. Dans certains milieux, on attribuait la crise en partie au retard prolongé du plébiscite et en partie au fait que l'administration de la zone plébiscitaire et de la zone frontière éventuelle avait été confiée à des chefs militaires.

On commence, d'autre part, à faire ce qu'on aurait dû faire d'abord, c'est-à-dire à étudier le texte du traité de Versailles relatif à la Haute-Silésie, et l'on s'aperçoit que l'interprétation de l'annexe à l'article 83 du traité n'est pas chose simple.

Le dualisme de la population urbaine et des communes constitue le principal obstacle. La commune devait, être, dans le plébiscite, l'unité électorale, mais il est prescrit, d'autre part, que les Alliés ne doivent tenir compte, dans la fixation de la frontière nouvelle, que du vœu exprimé par les habi-

tants, ainsi que de la situation géographique et économique des localités.

La question se résoudra donc, pour une grande partie de la Haute-Silésie, en une rivalité de revendications nationales des Polonais autochtones dans les communes, et de celles des Allemands immigrés, dans les villes.

Une haute personnalité juridique, qui n'est pas de nationalité anglaise ni française, a été consultée à ce sujet par le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph*. Cette personnalité a fait entendre que l'élément polonais des communes devrait prévaloir, parce qu'il est plus permanent que la population allemande passagère des villes. Seulement, on constate une situation inverse dans certaines régions polono-lituaniennes comme Vilna, ou polono-ruthènes comme Lemberg, où les Polonais dominent plutôt dans les villes, et préviennent dominer le pays au nom « de leur civilisation supérieure ».

Cet argument, remarquons-le, a été également utilisé par le Hongrie revendiquant certains territoires turcs.

### LA DISCUSSION A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Paris, 19 mai.

La Chambre a fait sa rentrée jeudi et a immédiatement abordé la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

M. Tardieu regrette que le milliard de marks-or que l'Allemagne devait verser avant le 1<sup>er</sup> mai et les 12 autres milliards soient confondus avec le reste de la dette de l'Allemagne et qu'aucune sanction n'ait joué. L'orateur demande comment il se fait que la commission des réparations ait arrêté le chiffre total des dommages alliés à 132 milliards de marks-or, alors que M. Briand a déclaré à la Chambre que les dommages français s'élèveraient à 110 milliards de marks-or. La France, dit-il, devant toucher 52 % de ce total, ne touchera que 68 milliards de marks-or, soit une perte de 50 %.

Il reproche au gouvernement d'avoir ainsi laissé mutiler la dette de la France et craint que les sanctions, qui ne furent pas appliquées, ne jouent pas si l'Allemagne ne s'exécute pas et que tout se borne à de nouvelles conférences.

A propos des récents incidents, M. Tardieu constate que le gouvernement Clemenceau, sans se brouiller avec l'Angleterre, suit ne pas s'incliner devant les propositions de M. Lloyd George au sujet de la Haute-Silésie et il trouve d'autant plus surprenant le discours de M. Lloyd George pour le rappel à l'application du traité de Versailles que, depuis 16 mois, le gouvernement anglais n'a pas cessé de provoquer la révision de ce traité. M. Tardieu ajoute que les deux grands peuples français et allemands ne peuvent se passer l'un de l'autre, ni dans la paix, ni dans la guerre, mais que la politique de concessions successives a provoqué en Angleterre des illusions sérieuses sur notre capacité de toujours céder. M. Tardieu déclare qu'il eût été préférable de ne pas provoquer ces illusions et il rend le gouvernement responsable pour une grande part, car, dit-il, l'expérience a prouvé que l'on peut maintenir le point de vue français sans se brouiller avec l'Angleterre.

M. de Baudry d'Asson appuie les observations de M. Tardieu et déclare que l'accord de Londres est encore plus favorable à l'Allemagne que tous les accords précédents. L'orateur attaque vivement M. Lloyd George qui, dit-il, depuis deux ans, tente de livrer la Pologne martyre au bolchevisme. Il reproche à M. Briand de n'avoir pas occupé la Ruhr avec la Belgique, malgré l'opposition de l'Angleterre. L'orateur se prononce pour une politique d'énergie vis-à-vis de l'Allemagne et il est persuadé que l'Allemagne désarmerait immédiatement si la France trouvait la volonté de la contraindre à remplir ses engagements.

M. Margaine, après quelques considérations sur la question des annuités, dit que M. Lloyd George est le principal responsable de la crise actuelle. Parlant de son récent discours, il dit que depuis six cents ans les Polonais de Silésie se refusent à rester Allemands et que c'est un sursaut de désespoir justifié qui a provoqué leur soulèvement. « C'est, dit-il, pour conserver la Haute-Silésie, représentant une place forte au sens militaire et industriel, que l'Allemagne fait des efforts désespérés, bien que le plébiscite soit favorable aux Polonais. »

Suite de la discussion vendredi.

Le grand débat sur la politique extérieure n'a été qu'amorcé. La Chambre a conservé l'attitude de calme parfait et de scrupuleuse attention qui convient à une discussion mettant en cause non seulement les hommes d'Etat français, mais aussi ceux des pays amis et alliés. Les députés se sont gardés de manifestations pouvant donner lieu à de fausses interprétations. Les orateurs se sont cepen- dant expliqués avec une parfaite liberté d'expression. La prochaine séance sera plus décisive car, de l'avoir de gens renseignés, M. Aristide Briand prendra la parole après MM. Forgesot et Cachin. Il ne semble pas que la discussion des interpellations en cours puisse se terminer avant samedi soir ou les premiers jours de la semaine prochaine.

### La grève anglaise

Une nouvelle conférence

Londres, 19 mai.

Le bruit ayant couru que les patrons des charbonnages avaient eu une consultation avec M. Lloyd George, l'Association des propriétaires de charbonnages a déclaré qu'aucun de ses membres n'a reçu d'invitation à se ren- contrer avec M. Lloyd George. On ajoute que, dès qu'il ne sera plus question de la mise en commun des mines riches et des mines pauvres, les propriétaires seront heureux de par- cipier à une conférence en vue d'aboutir à un règlement définitif et durable.

On a annoncé, jeudi après-midi, que des pourparlers sont en cours relativement à la question du charbon et qu'ils se poursuivent d'une façon satisfaisante. On croit généralement qu'une conférence aura lieu la semaine prochaine.

### Solidarité belge

Bruxelles, 19 mai.

Le *Soir* annonce que la Centrale des mines du Centre a admis le principe de la grève de solidarité avec les mineurs anglais. Le chômage se fera tous les lundis.

### L'Irlande

Arrestations à Londres

Londres, 19 mai.

La police a arrêté en tout dix-sept personnes, dont un chef de rebelles, à la suite des attentats commis par les sinn-feiners à Londres à la fin de la semaine dernière.

### En Allemagne

Le gouvernement

Berlin, 19 mai.

M. Stegerwald, président du conseil, a déclaré qu'il ne songeait pas à remanier le gouvernement prussien avant que le gouvernement du Reich soit complètement constitué.

On compte que la nouvelle combinaison ministérielle prussienne ne sera pas formée avant fin mai.

### La grève à Prague

Prague, 19 mai.